

TRIMESTRIEL **n11** printemps 2005 3 EUROS

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DEBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES

SOMMAIRE

- 2** Courrier
- 3** Services publics **Penser rentabilité globale**
- 4** Robert Savy, son oeuvre, ses soucis **Entretien**
- 6** Recherche logement désespérement **Dossier**
- 10** Des Anglais en Limousin
- 11** Immigrés en Limousin
- 12** Des lendemains qui chantent **Association**
- 13** Les étangs limousins en question **Débat**
- 14** Agenda
- 16** Le retour de la loutre

**S
N
O
I**

**INNACCESSIBLES PROPRIETES
NIVEAU SOU**



**RECHERCHE
LOGEMENT DÉSESPÉREMENT...**

DOSSIER : LOGEMENT



COURRIER

Coucou des Combrailles...

François Carriat, lecteur d'IPNS du Puy de Dôme nous présente un projet en nous demandant : "A quand des liaisons aériennes et régulières entre Millevalches et les Combrailles ?"...

"L'association TRANS (Territoires Rencontres Agricoles Nouveaux et Solidaires) a de nombreux projets dans ses cartons depuis des années et a besoin de les faire connaître, afin de trouver des partenaires motivés. Elle dispose d'une ferme de 30 hectares en agriculture biologique et de bâtiments assez vastes pour se donner les moyens de les mettre sur les rails. Les projets concernent le rural et passent par une fixation de ses acteurs au pays. Acteurs qui sont intéressés par l'élevage, l'artistique et l'artisanal, dans un cadre solidaire".

Contact : François Carriat,
Association TRANS,
Village Barrot,
63 330 Le Quartier,
Tel : 04 73 85 97 43

A propos des "Créanauts"

"Je vous fais juste part d'une réaction à vif, après avoir lu un article (il y a de ça quelques numéros d'IPNS - n°6, page 11) à la gloire des Créanauts, action que le Conseil Régional du Limousin a mis en place pour les jeunes (de moins de 26 ans !). Cette opération made in Conseil Régional est ce qu'on pourrait appeler un bel effet "vitrine" dont le but est atteint avec un prix européen. Superbe ! Nous en sommes tous fiers ! Mais qu'est-ce que les Créanauts ?

En voici un petit descriptif subjectif complétant l'explication déjà parue :

- Des groupes de jeunes de quatre ou cinq individus, soit environ trente personnes sur les trois départements.
- Une voiture par groupe mise à disposition avec les frais de déplacements.
- Une caméra par groupe prêtée puis donnée à chaque personne du groupe vainqueur (car c'est une compétition bien sûr).
- Un montage de chaque film par des professionnels.
- Une mise en scène d'exposition à usage unique !
- L'édition d'un annuaire (3 kg) de personnes ressources qui donnera une image dynamique du Limousin.
- L'envoi de cet annuaire à tous les composants de celui-ci (300 adresses x 3 kg).
- L'édition d'un journal de "propagande" des actions jeunes du Conseil Régional.

Le budget pachydermique des Créanauts me paraît vraiment inapproprié et décalé par rapport au travail de fourmi mené sur le terrain par nombre d'associations aux budgets anecdotiques. Quelles sont les retombées des Créanauts autre qu'un annuaire de 3 kg ? Les jeunes restent-ils vraiment en Limousin, y trouvent-ils du travail, un logement, ont-ils un moyen de devenir acteur du développement d'un territoire ? Belles paroles, belles images, est-ce un réel besoin des jeunes Limousins ?"

LAURENT GUILLAUME
Laval sur Luzège

Une autre Europe est possible

Pas de panique. La "crise" ou le "chaos", brandis par les tenants du oui, en cas de vote négatif, n'est pas un risque, puisque le Traité de Nice reste valable tant qu'il ne sera pas remplacé.

C'est inévitablement deux conceptions de la société qui s'affrontent. La logique du profit contre celle des besoins. La marchandisation du monde contre les biens collectifs. La concurrence généralisée face à la solidarité. Au creusement des inégalités, opposons l'égalité.

L'Europe est menée par le haut, par la négociation opaque entre les gouvernements et par des instances incontrôlées politiquement comme la Commission ou la Banque centrale européenne.

"Le sort de la France, le sort des Français, comme le sort des Européens en général, se jouent de plus en plus au terme d'une discussion entre les dirigeants" Jacques CHIRAC (Tokyo, 27 mars 2005)

Les peuples ne peuvent se reconnaître dans cette pseudo-Europe qui a le marché pour idole et la négociation secrète pour credo : " le principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre et non faussée ".

Non, décidément, cette Europe-là n'est pas la nôtre.

MICHEL BERNARD

Sites à consulter :
<http://www.france.attac.org>
<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe>
<http://www.appeldes200.net>
<http://www.fondation-copernic.org>



J'ai beau chercher, j'ai rien trouvé sur les services publics, rien sur une harmonisation sociale (interdite), toute idée d'une taxe Tobin est interdite, une démocratie au rabais, seule la Commission décide, elle a tout les pouvoirs, sans contrôle démocratique, comme la Banque Européenne, et en plus mon patron parle de s'installer en Bulgarie...

et comme Sarko, Cohn Bendit, Strauss Kahn, Lang, Chirec, Hollande, Raffarin, Delanoë, Seillière, il votera oui,

pas moi, ben zut alors !!

m.bernard

Ah ! Les hivers d'autrefois...

Voilà longtemps qu'on n'avait pas vu sur le plateau autant de neige sur une durée aussi longue. Mais, sans aucun doute, des vieux vous auront dit qu'autrefois, c'était comme ça tous les ans et que c'était bien pire. Peut-être même en ont-ils rajouté un peu... En fouillant dans quelques vieux papiers, les fins limiers d'IPNS ont exhumé un texte qui nous donne des nouvelles de l'hiver...1910. Son auteur, Paul Garrigou Lagrange, géographe et météorologue, présentait le plateau de Millevalches aux éminents membres d'une société savante limougeaude. Et au chapitre "climatologie", se basant sur les lettres de ses correspondants de Chavanac ou Gentioux, il nous raconte un hiver (et un printemps...) auprès duquel le nôtre, c'est de la gnoquette !

La connaissance de la répartition des pluies dans les diverses parties du plateau et aussi de leur répartition dans les divers mois et saisons de l'année est un des éléments les plus importants au point de vue climatologique. Elle demanderait à être complétée par des notions un peu précises sur la température. Mais ici les documents font défaut et nous n'avons guère comme indications générales que la fréquence et l'abondance des chutes de neige".

L'hiver et le printemps de 1910 ont été à ce point de vue marqués par des caractères particuliers qui, s'ils ne donnent pas la physionomie moyenne du phénomène, sont cependant intéressants à constater. Voici ce que nous relevons dans les feuilles de nos correspondants qui signalent, du 11 janvier au 21 février, ainsi qu'en mai, de nombreuses et importantes chutes de neige.

Monsieur Brugeille, instituteur à Chavanac, porte en remarque le 4 février : "Une tempête de neige a commencé à 8h du matin et a duré toute la journée. Le vent a passé du Sud à l'Ouest, puis au Nord-Ouest dans la même journée" et les 7 et 8 : "Il est encore tombé 30 centimètres de neige, ce qui fait 1 mètre en moyenne partout. Il y a des congères (amoncellements) sur la route de Meymac à Millevalches de 6 mètres d'épaisseur".

D'autre part, M. Dupic, de Gentioux, nous écrit à la date du 7 mars 1910 : "Les neiges ont causé dans mes bois un mal énorme qu'il ne m'est pas possible d'apprécier, car le sol n'est pas encore découvert et la circulation est difficile. C'est pour nous un véritable désastre dans les plantations de 40 ans. La neige est restée attachée aux branches et comme nous avons eu des vents excessivement violents, pendant que les branches étaient chargées, tout a été brisé. Du 20 janvier au 17 février, j'ai compté en différentes chutes, 1m53 de neige. L'an dernier, dans les deux mois de janvier et de février, j'en avais constaté 0m45".

Enfin, le 13 mai 1910, M. Brugeille m'écrit à nouveau qu'il a reçu de la graine de mélèze de Paris et il ajoute :

"Je ne puis encore semer cette graine de quelques jours, car à l'endroit destiné à cet effet, il y a une couche de neige de cinquante centimètres d'épaisseur. Hier et avant-hier, il s'est abattu une tempête formidable sur le plateau de Millevalches. La neige était mêlée avec quelque peu de pluie, sans cela nous en aurions une couche de 1m partout. Pour venir de Bugeat à Millevalches, ce matin, j'ai dû traverser plus de cent congères d'un mètre de hauteur barrant la route. A plusieurs endroits, il y a de 2m50 à 3m d'épaisseur. Les vieux de 80 ans n'ont rien vu de semblable au 12 mai. C'est la famine pour les bestiaux. Le foin se vend à Millevalches 7 fr. le quintal ancien, c'est-à-dire les 50 kilos ; encore on n'en trouve plus. Les gens sont désolés, car les maisons les mieux approvisionnées d'habitude en sont dépourvues comme les autres. On est obligé d'alimenter les bêtes à cornes avec du seigle, dont heureusement la récolte a été bonne l'année dernière".

PIERRE GARRIGOU LAGRANGE

Ce n'est en effet qu'au début de l'hiver 1909-1910 qu'ont été installés à Bugeat et à Chavanac deux pluviomètres.



SERVICES PUBLICS : PENSER RENTABILITÉ GLOBALE

Les services publics doivent être accessibles à tout citoyen, dans les mêmes conditions, quelque soit son âge, sa situation sociale ou professionnelle, son niveau d'instruction, ses revenus, son lieu de résidence... Ce sont des services de base, qui contribuent à l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : Les hommes naissent et demeurent égaux en Droit.

Parmi les services publics :

- La santé.
- L'éducation initiale, pour que chacun se sente intégré culturellement, et puisse trouver un emploi satisfaisant.
- La formation continue, pour que chacun puisse approfondir ses connaissances, changer d'orientation professionnelle, envisager une promotion sociale.
- Des moyens de déplacements.
- Des moyens de communication.
- L'accès à l'énergie et à l'eau potable.
- La gestion des déchets et des eaux usées.
- Le droit à la sécurité des biens et des personnes.

La plupart des services publics nécessitent des investissements importants. Ils ne peuvent être supportés que par la collectivité.

L'équité à l'accès aux services publics est garantie par l'Etat. Toutefois, un certain nombre de services publics peuvent être mieux remplis en proximité, au plus près des besoins, et de manière à permettre l'expérimentation de nouvelles manières de les remplir. Mais même dans ce cas, l'Etat a une fonction de veille pour s'assurer que le service est rendu avec toute la qualité attendue, et en cohérence entre les attentes de la population locale, et compatible avec l'organisation des services



Gare d'Eymoutiers

publics sur un territoire contigu. Enfin, l'Etat doit toujours garantir les moyens financiers pour mettre en œuvre ces services. La puissance publique peut en déléguer l'exécution concrète à une entreprise privée. Mais dans tous les cas, la collectivité doit garder la maîtrise des orientations, pour garantir l'accessibilité de tous à ces services.

La rentabilité d'un service public doit se mesurer à plusieurs paramètres :

- Une gestion optimale du service : comment rendre le service attendu par la population dans une logique d'intérêt public tel que défini plus haut.

- Une vision plus globale d'optimisation d'une politique d'aménagement du territoire en terme quantitatif : équilibre rural-urbain par exemple, et en terme qualitatif : apporter les services aux populations qui en ont besoin : ZEP...

Cela signifie prendre en compte les coûts que la collectivité devrait payer si ces services n'étaient pas rendus : dégradations, déplacements de population, demandeurs d'emplois plus nombreux...

Mieux vaut une école en rural qui permet à quelques familles de pouvoir vivre et dynamiser un territoire, plutôt que de devoir construire de nouveaux HLM en ville ou développer des services complémentaires d'incendie pour gérer un désert de broussailles...

Comme circulait il y a quelques années un autocollant en Belgique : " Vous trouvez que l'instruction coûte cher ? Essayez l'ignorance ".

Ce texte est extrait d'un document intitulé "Pour des services publics du XXIème siècle", rédigé par Les Verts Charente. Renseignement : p.fontanaud@wanadoo.fr

Lettre ouverte au PNR de Millevaches et à son Conseil de Valorisation.

Suite à la première assemblée générale du Conseil de Valorisation depuis la création du PNR, le vendredi 25 mars à la Courtine, je me permets quelques réflexions et quelques propositions en matière de logement, pour faire une critique constructive et motivée des projets en cours exposés lors de cette réunion où la durée des temps de parole (3 h) des présidents et des responsables des commissions n'a permis que d'amorcer à peine le débat avant le départ du (maigre) public. Il me paraît en effet indispensable de continuer à dialoguer sur la place publique sans se décourager au lieu de se contenter d'auto satisfecit et de réciproques congratulations qui - quoique conviviales et sympathiques - ne reflètent pas à mon avis une avancée marquante dans la réflexion sur les actions à mettre en œuvre rapidement pour faire enfin "démarrer" le Parc.

Amélioration de l'habitat : Logement et artisanat

En ce qui concerne la question posée concernant le manque criant, actuel et plus encore futur prévu, d'artisans du bâtiment aptes à répondre aux appels d'offres concernant le "millier" de rénovations envisagées par le programme OPAH du Plan Etat-Région, et surtout avant l'échéance, hélas négociée, de révision à 3 ans, où l'argent alloué risque fort d'être repris par ses bailleurs faute d'actions réalisées à temps à cause justement de ce manque, il me paraît urgent de mettre en œuvre un programme ambitieux et volontariste d'implantation de familles d'artisans qui seront les premiers acteurs de cette rénovation. Ceci devra permettre, par paliers successifs, grâce à une politique constante et soutenue dans le temps, l'implantation de nouvelles familles et la rénovation de nouveaux logements, les uns permettant les autres et réciproquement, sur une période programmée non sur 3 ou 5 ans, mais au moins sur 10, tout effet de "baguette magique" étant exclu ! Au delà des souhaits pieux et des incantations déjà essouffées, il faut une action réaliste et concrète pour recruter ces artisans par une prospection nationale et internationale ; pour ce faire, des conditions d'exonérations et d'aides doivent être mises en place rapidement. De plus, il est important que ces rénovations ou ces restaurations dans certains cas, soient faites dans un esprit et avec des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé tout en respectant les savoir-faire traditionnels,

sans défigurer ni bétonner, "polystyréniser" ou "formaldéhyser" : on ne rénove pas une vieille grange en granite comme on construit à la va-vite un pavillon en parpaings ! Le Parc se doit, par définition, d'être pionnier dans ce type de programme de qualité et non de générer une banalisation brutale et industrielle du bâti, qui mange les budgets en appauvrissant ou même détruisant un patrimoine, au profit d'entreprises extérieures, "mercenaires" et sans états d'âme. Un cahier des charges et des programmations précises doivent être définis dans cette direction en concertation avec les administrations et les associations concernées. De plus, il est important de cibler et conditionner les aides à la rénovation de l'habitat sur des bâtiments destinés à l'installation (locative ou non) d'habitants s'engageant à vivre effectivement à plein temps sur le territoire.

Amélioration de l'habitat : Forêt

En ce qui concerne les programmes de développement du bois-énergie, il est important de préciser :

- Pour le bois bûches : il est obsolète et donc inutile de préconiser, comme cela a été fait le développement des inserts, Il faut préconiser et aider l'installation de poêles ou chaudières à double combustion, seuls véritablement efficaces car rentabilisant au moins 90 % de leur approvisionnement.
- Le mieux et le plus souhaitable à l'échelle du Parc étant de mettre sur pied un véritable programme de réseaux de chauffage par chaudières automatiques à bois déchiqueté "bois-plaquettes", tant au niveau des communes (villages ou parties de bourgs) que chez les particuliers, en organisant concomitamment l'approvisionnement local, seul débouché correct pour les "déchets" de l'exploitation forestière, les élagages de bordures et les débroussaillages, et seule alternative réaliste pour pallier les pollutions et les coûts du fuel. Ceci étant de plus générateur d'emplois ou tout au moins apport complémentaire de ressources pour les communes, les forestiers et les agriculteurs.

PATRICK BOUSQUET DE ROUVEX

(Président de Drosera, Association pour la Valorisation et la Défense de l'Environnement sur la Montagne Limousine et ses abords et secrétaire de Maisons Paysannes de Corrèze)

Une convention entre Télé Millevaches et le Parc...

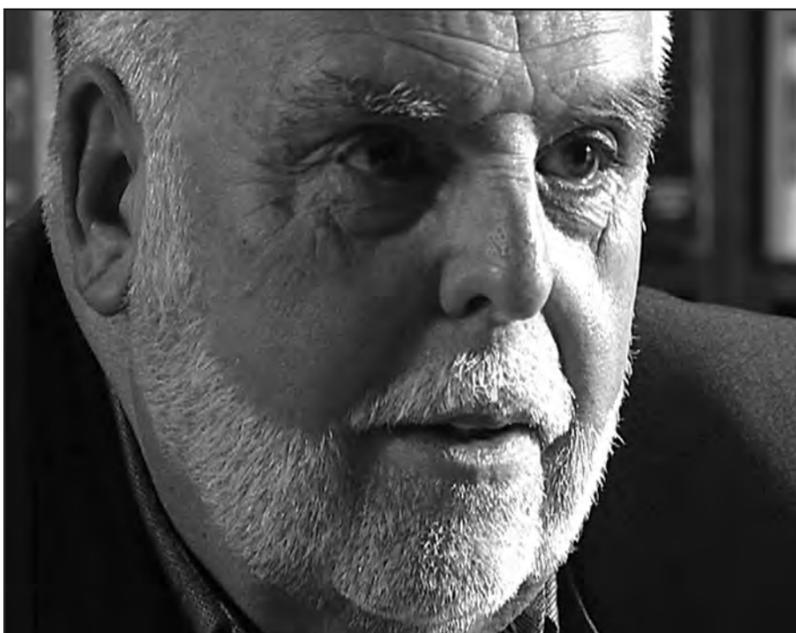
Après les difficultés financières auxquelles Télé Millevaches s'est trouvée confrontée suite à l'absence de soutien financier du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin en 2004 (voir précédent numéro), une rencontre a eu lieu entre l'équipe dirigeante du parc et l'association Télé Millevaches.

Christian Audouin, président du parc et Michel Ponchut, vice président se sont engagés au versement rapide d'une subvention de rattrapage pour 2004. Une convention de partenariat devrait par ailleurs être signée prochainement pour l'année 2005.

D'autre part, nous vous informons que depuis janvier, Télé Millevaches est visible sur la chaîne Demain. En clair sur le répéteur 20 du satellite Astra 1 E sur Canalsat en position 57, sur le répéteur 126 du satellite Hot-Bird référencé dans le bouquet TPS en position 62, sur les réseaux câblés, sur la free box.

Et puis Télé Millevaches c'est aussi un site internet sur lequel vous pouvez retrouver le magazine du mois en ligne : <http://telemillevaches.free.fr/>

Un entretien avec l'ancien Président du Conseil Régional Robert Savy



Savy, son œuvre, ses soucis.

Les campagnes sont en émoi. Mobilisation rurale pour la sauvegarde des services publics ; questionnements quant à leur devenir dans un contexte qui n'est plus franco-français mais désormais européen ; interrogations face à une décentralisation parfois jugée à risques pour les territoires les plus fragiles... Sur tous ces sujets, s'il est en Limousin un homme que sa pratique politique et, pour-quoi ne pas le reconnaître, la hauteur de vue pouvaient nous aider à penser toutes ces questions, c'est bien Robert Savy. Après 18 ans à la tête du Conseil régional, il a bien voulu répondre aux questions d'IPNS et de Télé Millevalches.

IPNS Robert Savy, vous avez présidé le Conseil Régional du Limousin pendant 18 ans (vous avez cessé d'occuper cette fonction l'année dernière). Vous avez également eu des responsabilités nationales, par exemple en tant que Président de la Commission permanente du CNAAT ou au niveau européen au sein de l'Assemblée des Régions d'Europe (A.R.E.). Ces expériences vous ont amené bien sûr à vous pencher sur la question des services publics, et plus largement sur la question du rôle des collectivités locales dans la vie et le développement d'une région comme le Limousin.

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, pouvez-vous nous dire si vous avez gardé aujourd'hui des responsabilités en lien avec vos engagements antérieurs ?

Robert Savy : Responsabilités, ce n'est plus le mot. Par contre, bien sûr, j'ai toujours un fort intérêt pour toutes ces questions et il m'arrive même d'avoir quelques activités épisodiques. Mais de responsabilités institutionnelles et permanentes, je n'en ai plus, si bien que ma liberté de parole est encore plus complète que par le passé.

IPNS De vos expériences passées, pouvez vous nous dire deux mots de celles que l'on connaît le moins : le CNAAT et l'Assemblée des Régions d'Europe.

Puisqu'on parle de service public, je crois qu'il est bien en effet de parler de ces deux expériences. L'enjeu des services publics ne se joue pas seulement, ni même principalement, sur le terrain. Il se joue aussi à Paris pour ce qui relève des pouvoirs publics français et à Bruxelles pour ce qui relève de l'Union Européenne. Je me suis aperçu très vite que l'on ne pouvait pas s'occuper d'un territoire si on n'était pas présent, d'une manière ou d'une autre, dans les lieux où se prennent les décisions qu'on aura à faire vivre où à supporter sur le territoire dont on s'occupe. Et de ce point de vue Paris et Bruxelles sont deux endroits incontournables pour un responsable territorial.

A Paris, j'ai présidé la Commission permanente du CNAAT, le Conseil national d'aménagement et de développement du territoire. C'est un organe consultatif qui donne des avis au gouvernement. Ce n'est pas un endroit où on décide mais c'est un endroit où on peut avoir de l'influence.

IPNS Alors est ce que vous avez eu de l'influence ?

Au sein du CNAAT, nous avons convenu que si le gouvernement nous demandait un avis c'était pour qu'on le lui donne et nous avons toujours essayé d'avoir une grande liberté de comportement vis à vis de ce qu'il attendait. A l'époque, c'était le gouvernement de Lionel Jospin. En nous prononçant sur le zonage des aides nationales ou européennes, nous avons souhaité que priorité soit donnée aux zones les plus faibles au nom de la cohésion territoriale. Nous avons aussi engagé des études pour mieux connaître les effets des politiques européennes - la concurrence par exemple - sur les territoires. Il est évident que la question des services publics n'était pas loin... J'ai été amené à démissionner du CNAAT lorsque le gouvernement a décidé de supprimer le projet de liaison à grande vitesse entre Paris et

Limoges sans en parler à personne. Il m'a semblé que continuer à avoir des fonctions consultatives auprès d'un gouvernement qui prenait une telle décision sans demander l'avis de personne, ça n'avait pas beaucoup de sens. J'ai donc démissionné à ce moment là.

IPNS Et au sein de l'Assemblée des Régions européennes ?

A Bruxelles je me suis occupé pendant longtemps d'une organisation non gouvernementale : l'Assemblée des Régions d'Europe qui regroupait 130 à 140 Régions de l'Union Européenne et même au delà.

Dans cette assemblée, j'ai pris, avec un collègue britannique, l'initiative d'une enquête auprès de toutes ces régions pour savoir quels étaient les effets, sur leurs territoires, des politiques de l'Union Européenne. C'était un travail qui n'avait jamais été fait. On faisait des bilans globaux, mais jamais de façon différenciée selon les régions. C'est utile, par exemple, de savoir que le Portugal dans son ensemble va plutôt mieux, mais si on est dans l'Alentejo, une région pauvre du Sud du Portugal, ça va beaucoup moins bien que dans une ville plutôt dynamique comme Porto. Or notre enquête a montré le grand contraste entre les territoires qui bénéficient des politiques européennes et les territoires qui souffraient le plus en Europe. L'Assemblée des Régions d'Europe a alors voté un texte qui mettait en avant la cohésion territoriale comme facteur fort de la construction européenne. Et c'est à la suite de ce travail, qu'au Traité d'Amsterdam on a vu apparaître cette idée de cohésion territoriale qui se retrouve aujourd'hui dans le projet de Constitution. Ce que je retiens de tout cela, c'est qu'un élu politique territorial, aujourd'hui, ne peut pas se contenter de gérer les affaires de sa circonscription. Il faut qu'il soit porteur de l'attente de son territoire en étant présent là où les choses se décident, c'est à dire à Paris, mais aussi à Bruxelles. Ce que je retiens encore, c'est qu'il ne faut pas être passif devant ces évolutions, parce qu'il y a toujours des marges de manœuvres. Parce qu'on aura su à temps appeler l'attention sur les dangers de telle ou telle politique, on aura pu au moins les infléchir à défaut de les changer. Pas tout seul bien sûr ! J'aimerais que tout le monde se persuade de qu'on n'est pas là, en tant qu'élu territorial, pour jouer seulement un rôle compassionnel ou pour regretter que les choses aillent si mal... Non, on est là pour essayer de faire en sorte qu'elles aillent un peu mieux ou un peu moins mal, et mon expérience à moi c'est que même si on n'est pas un grand ministre d'un grand gouvernement, même si on n'est pas le président d'une grande région, la réflexion et l'acharnement peuvent porter leurs fruits. Et cela me paraît plutôt réconfortant...

IPNS L'actualité de la fin 2004 a mis la Creuse à la une, sur la question des services publics. Les démissions d'un certain nombre d'élus ont suscité beaucoup de réactions et une forte couverture médiatique. Comment avez vous analysé la fronde des élus creusois ?

Je crois qu'elle a été utile. Ils ont réussi ou ils ont eu la chance, que leur protestation soit médiatisée si bien qu'ils ont joué un rôle très positif. Que la défense des perceptions rurales soit le champ de lutte le plus stratégique je n'en suis pas sûr... En revanche la question des services publics a été posée. Pourquoi ? Parce que le réseau des services publics est un élément de compétitivité des territoires. Aucune activité ne s'installera sur un territoire s'il n'y a pas de desserte convenable par les réseaux que constituent les services publics d'aujourd'hui. C'est également un élément très fort de l'égalité des territoires. Si il y a des portions de territoire qui sont désertées par tout ce dont la vie sociale et économique a besoin, on les enfonce définitivement. Or la réaction creusoise à cet égard a été utile, parce qu'elle a contribué à attirer l'attention sur ce problème qui est dans tous les discours. Vous n'entendez jamais un responsable politique dire qu'il est contre les services publics. Au contraire tout le monde dira qu'il faut les sauver ! Il reste à le faire...

IPNS Y'a-t-il une définition qui fasse consensus de ce qu'on appelle les "services publics" ? Et si non, quelle est la vôtre ?

Je n'ai pas de définition particulière et d'ailleurs il faut le moins de définitions particulières possibles. Je crois qu'on peut s'en tenir à la définition de l'Union Européenne parce que l'Europe est devenue aujourd'hui le cadre naturel des politiques. Pour l'UE, ce sont les services d'intérêt général, c'est à dire les services dont on ne peut pas se passer à un endroit donné. Pour l'Europe il y a deux catégories de services publics. Ceux qui sont marchands, c'est à dire que l'initiative privée et le marché peuvent produire (que ce soit de manière convenable ou non, c'est un autre débat) et les services non marchands. Ces derniers échappent aux règles européennes sur la concurrence et sont organisés par les autorités de chaque Etat. C'est la défense ou la justice par exemple. Ce qui est en question dans le débat actuel ce sont les services qui peuvent être marchands (pour une part au moins) et qu'on appelle les services d'intérêt économique général. La question de fond posée par l'UE est : dans un grand marché faut-il que ces services soient ouverts à la concurrence ? Pour y répondre, il faut différencier les territoires. Il y a des endroits, des lieux, des territoires où le marché peut faire cela très bien : là où il y a beaucoup d'habitants et où la fourniture du service est rentable. Seulement, il y a aussi tous les lieux, avec leurs habitants, où ça ne marche pas. Et là, ce qu'il faut, c'est trouver les moyens d'apporter quand même ces services. Même si c'est au prix de subventions publiques ou au prix d'atteintes à la concurrence. Tout le débat politique est là : où met-on le curseur ?

IPNS Derrière le débat sur les services publics on sent bien qu'on touche à des enjeux fondamentaux. Quels sont ceux-ci pour le Limousin ?

Au niveau régional, chacun sait que nous avons l'inconvénient d'être une petite région où la densité de population est faible et où, dans bien des domaines, la fourniture des services d'intérêt général coûtera plus cher qu'elle ne rapportera. Ca veut dire que si on s'en remet aux mécanismes du marché... on n'aura rien. On a failli le voir avec l'Internet à haut débit. Si on avait laissé les mécanismes du marché agir, on passait à côté avec toutes les conséquences défavorables qu'on peut imaginer.

Du côté des services non marchands prenons l'exemple de l'éducation nationale. Il est évident que les réseaux d'écoles et de lycées deviennent d'un coût insupportable si les effectifs scolaires sont très faibles... D'un autre côté, il faut bien que tous les enfants, où qu'ils soient, accèdent à l'instruction. Est-ce que cela veut dire qu'il faut pour autant maintenir toutes les écoles telles qu'elles étaient, il y a trente ans ? Sûrement pas ! Parce que ce se serait d'une part trop coûteux et d'autre part mauvais sur le plan pédagogique. Il y a dans notre région des collèges de moins de 100 enfants. Est-ce que c'est une bonne chose que de maintenir des collèges de moins de 100 élèves ? Moi, je n'en suis pas sûr du tout, et ce qui m'intéresse ce n'est pas qu'il y ait un collège ou un lycée par chef lieu de canton - ça c'est tout juste bon pour le prestige ! Si c'est une mauvaise action pour les jeunes, il ne faut pas le faire. Ce qui m'intéresse c'est comment on fait pour apporter l'éducation à tout le monde d'une manière abordable. Peut-être faut-il imaginer des regroupements, peut-être faut-il utiliser d'avantage les nouvelles technologies par exemple pour l'enseignement à distance des langues vivantes afin d'offrir plus d'options aux élèves. Il y a donc nécessité de réinventer un mode de fonctionnement du service. Mais il ne s'agit pas de faire disparaître le service : il faut que tout jeune puisse aller à l'école, au collège et au lycée... On pourrait dire la même chose pour la poste. Il faut que, dans toutes les communes de France, les gens qui ont envie d'utiliser la poste aient à proximité les moyens de le faire. Alors, "maison de services publics", activités complémentaires dans un café ou dans un commerce, moi je n'ai aucune réserve de principe. Ce que je veux c'est que chacun puisse accéder aux services de la poste à un prix abordable.

La question du prix abordable est capitale. Regardez ce qui a été fait en matière de transport aérien. On a ouvert le transport aérien à la concurrence. Du coup si vous voulez aller de Limoges à Paris ou de Rodez à Paris, le tarif sera plus élevé que sur des lignes plus fréquentées. L'accès au service n'est donc pas garanti dans des conditions égales pour tous. Donc il faut inventer de nouvelles modalités. Je crois que le travail des politiques est de rechercher la meilleure manière d'apporter le service, la meilleure manière de remplir le besoin au coût le moins élevé possible. Et pas forcément la meilleure manière de conserver le service comme il est.

"Même si on n'est pas un grand ministre d'un grand gouvernement, même si on n'est pas le président d'une grande région, la réflexion et l'acharnement peuvent porter leurs fruits"

IPNS Une posture qui ne soit ni défense crispée de modalités de services publics peut-être dépassées, ni dérégulation totale et confiance aveugle dans la fameuse main invisible du marché, est-elle possible ? Qui peut en être le promoteur ?

Je crois qu'il y a beaucoup de possibilités dès lors qu'il y a la volonté d'aboutir. Même l'Union Européenne met de l'eau dans son vin lorsqu'elle dit qu'il ne faut pas tout ouvrir à la concurrence.

Alors, qu'est ce qu'on peut faire ? Cela dépend des sujets. Prenons l'exemple de la desserte du territoire par l'Internet haut débit. Le problème qui nous a été posé était simple : on voyait bien que les opérateurs iraient spontanément à Limoges, peut-être à Brive, peut-être encore à Tulle... et qu'ailleurs il ne se passerait rien ! Telle imprimerie importante installée à St Yrieix commençait à se dire que si l'Internet haut débit n'arrivait pas chez elle, elle devrait déménager...

Constatant qu'en dehors de Brive et Limoges, l'installation de l'Internet n'était pas rentable, on a décidé de mutualiser l'ensemble de la demande de la région, avec les départements, les villes principales, les hôpitaux, les universités. On s'est mis ensemble et on a dit aux opérateurs : si vous voulez notre clientèle c'est tout le monde ou personne. Un syndicat s'est monté, tout le monde a joué le jeu, ce qui va permettre la desserte d'un endroit perdu d'une zone rurale (je n'en citerais pas !) au même prix qu'à Brive ou à Limoges. Le travail des élus, c'est d'anticiper les problèmes : la Région a mené les premières études sur ce sujet de l'Internet haut débit il y a sept ou huit ans. Il faut donc inventer nous-mêmes des solutions et les vendre ensuite aux opérateurs. Ce n'est pas facile, mais c'est cela qu'on doit attendre, voire exiger, des élus.

IPNS La politique actuelle du gouvernement va dans le sens d'un désengagement qui n'est guère favorable aux régions comme la nôtre...

Il est vrai que le sens de la politique menée par l'Etat pèse énormément. Et quand l'Etat décide de réduire les dépenses publiques ça veut dire que plein de choses comme celles dont on vient de parler sont compromises. Les collectivités locales ne pourront pas se substituer à l'Etat dans tous les domaines. Leurs ressources ne le permettent pas. C'est ainsi que le désengagement de l'Etat, en particulier sur la question des services publics, peut-être créateur de très profondes inégalités. Certaines régions pourront faire à la place de l'Etat ce qu'il ne fait plus, mais la plupart des régions françaises ne le pourront pas. Il faut savoir que la pression fiscale en Limousin représente le triple de ce qu'elle est en Ile de France et le double de ce qu'elle est en Rhône Alpes. Les Limousins doivent payer trois fois plus qu'ailleurs les services qui leur sont offerts ! Je me suis quand même fait réélire deux fois malgré cela, ce qui montre que cet effort peut être accepté. Il peut-être accepté quand c'est deux ou trois fois plus qu'ailleurs, mais il y a tout de même des limites. Si le mouvement se poursuit, on ne pourra pas demander aux Limousins de payer 25 fois plus ! Je suis très préoccupé par cette dérive idéologique et politique qui consiste à dire que réduire les dépenses publiques, c'est un bien en soi. Bien sûr que si une poste ou une perception ne fonctionne que pour une personne par jour, il faut la fermer. C'est un gaspillage public, il faut le supprimer. Mais les services publics c'est de la cohésion sociale, de la solidarité et du vivre ensemble. Et si on réduit la dépense publique alors on voit réapparaître des tensions et des inégalités qui remettent en cause l'unité nationale.

IPNS Vous avez été à l'origine de l'idée de péréquation financière entre les régions. Pouvez-vous nous dire ce qu'en était la philosophie et comment cela s'est, ou non, concrétisé ?

Je me suis très vite aperçu que l'idée de décentralisation était dangereuse pour l'égalité entre les territoires. Quand l'Espagne décide que l'enseignement sera confié aux communautés autonomes, ça veut dire que la Catalogne qui a les moyens de le faire, peut se payer une Université, mais qu'en Estrémadure ou en Galice c'est plus difficile. En Allemagne les choses sont un peu plus compliquées. C'est l'Allemagne qui, la première, a découvert cette problématique. L'Allemagne est un état fédéral avec des Länder riches et des Länder pauvres. Le fédéralisme ne pouvait pas aller sans un système de péréquation des ressources de ses différentes composantes. Si bien qu'en Allemagne on a un système très précis, prévu par la Constitution, qui définit dans ses moindres détails comment les

ressources doivent être réparties entre les Länder, de telle sorte que le Land qui a le plus ne dépasse pas 100,5 et celui qui a le moins 99,5 par rapport à une moyenne de 100. Autrement dit, il y a en Allemagne un très grand mécanisme d'égalisation des ressources entre les territoires, qui passe à la fois par des modalités de répartition des impôts nationaux mais aussi par des versements d'un Land à un autre.

Vous voyez donc que l'idée de péréquation entre les territoires est une idée que je n'ai pas inventée. En France c'est une idée qui est venue tard. Mais dès lors qu'on s'engage dans la voie de la décentralisation, cette question se pose. Est-ce que les

lycées devront être trois fois plus beaux en Ile de France qu'en Limousin, avec du matériel scientifique trois fois plus moderne ? Ça n'est évidemment pas admissible au nom de l'unité nationale et au nom de l'égalité entre les citoyens. D'où l'idée de péréquation : inventer des systèmes qui font que, même des territoires pauvres, reçoivent les moyens de faire à peu près l'équivalent de ce que font les autres. J'ai posé cette question en 1991 quand on a voté une grande loi sur l'administration territoriale de la République. J'ai proposé un système de compensation entre les régions, mais je dois dire que cette idée a été très mal accueillie ! En particulier par toute la droite qui a voté contre l'initiative que j'avais prise. Mais là encore, il faut du temps pour que les idées évoluent. Au fur et à mesure qu'on a décentralisé, on s'est aperçu de cette conséquence de la décentralisation. Quand les départements doivent s'occuper des personnes âgées et que plus les départements sont pauvres et plus ils ont de personnes âgées, on s'aperçoit que les deux phénomènes (l'âge de la population et les faibles ressources) se



conjuguent pour aggraver les choses. Si bien que l'idée de péréquation est une idée désormais complètement admise. Le problème c'est qu'il ne reste plus qu'à la faire !

On a voté une réforme de la Constitution dans laquelle on a introduit l'idée de péréquation. J'en ai ressenti une immense fierté. Vous vous rendez compte, un petit parlementaire provincial fait voter un jour un amendement sur ce point qui, quelques années plus tard se retrouve dans la Constitution ! Seulement quand on regarde la manière dont la constitution s'exprime sur ce point, elle le fait en termes tellement vagues, qu'il en reste seulement une intention. C'est un des drames de la politique aujourd'hui. Il ne reste donc plus qu'à passer aux actes. Mais je ne vois pas quelles régions parmi les plus riches de ce pays sont prêtes à faire un effort pour les plus pauvres. Malheureusement, aujourd'hui, il faut des grandes catastrophes pour que la solidarité se manifeste...

Mais, là encore, cette idée de péréquation illustre le fait qu'on a toujours la possibilité de peser sur les choses même si on n'y arrive pas toujours, ou si on n'y arrive pas du premier coup !

IPNS Concrètement y-a-t-il quelque chose qui a été mis en place et, le cas échéant, qu'est-ce que ça représente pour le Limousin ?

Il y a la péréquation que j'ai fait voter en 1991 mais qui est très faible. Si on appliquait le système allemand ce serait beaucoup plus ! Mais si c'est si faible, c'est révélateur de la manière dont les habitudes se défendent. Quand j'ai fait ma proposition le gouvernement était dirigé par mes amis politiques. On m'a dit : "oui c'est une bien bonne idée, on va la soutenir"... Seulement, là où il aurait fallu 4,5 milliards d'euros on en a mis 0,5 ! On a retenu l'idée mais on l'a vidée de sa substance parce que les régions qui allaient bénéficier de ce système étaient plutôt pour, mais celles qui n'en bénéficieraient pas et devraient payer étaient très puissantes... C'est un débat éternel !

IPNS Face au désengagement de l'Etat, à la critique du "trop d'Etat", "trop de public" et face au discours dominant sur la libéralisation des services publics, on a l'impression d'un grand

fatalisme - ranimé du reste par le débat sur la Constitution européenne qui signerait dit-on définitivement la victoire du libéralisme.

Moi, j'espère vous avoir convaincu que le fatalisme ne sert pas à grand chose et qu'il y a des marges de manœuvres ! Ces marges, il faut les jouer à tous les niveaux. Je crois qu'un des lieux essentiels pour mener le débat c'est l'Europe. Le projet de Constitution Européenne me paraît porter un certain nombre d'avancées dans le domaine des services publics. Il y est dit que les services d'intérêt général font partie des valeurs de l'Europe. Je trouve qu'il est important que ce soit consacré dans un traité constitutionnel.

Il faut agir aussi sur le plan national. Ce qui me frappe c'est que le gouvernement conservateur actuel prend des mesures très négatives en se cachant derrière l'Europe, en faisant comme si des contraintes européennes lui dictaient sa politique, alors que bien souvent la contrainte européenne n'existe pas !

IPNS On parle beaucoup depuis quelques temps de démocratie participative. Y-êtes-vous sensible, attaché ?

J'hésite à le dire parce que je ne suis pas sûr que ma pratique ait toujours donné le meilleur exemple... Je crois que pour faire des choses intelligentes il faut du temps, et il est sûr qu'on ne fait rien de bien tout seul et dans l'urgence.

Pour moi la démocratie participative ne veut pas dire que l'autorité qui décide doit partager son pouvoir de décision avec les autres. Je crois que le pouvoir de décision revient aux élus parce qu'il va avec la responsabilité. La démocratie participative c'est capital dans la phase de préparation de la décision mais il faut que l'autorité fasse le choix.

Pour des questions aussi complexes que les services publics, il faudrait pouvoir se donner un horizon, se dire que dans cinq ans ou dans dix ans, on aura réorganisé tel dispositif pour qu'il soit accessible par tout le monde dans des conditions de qualité convenable. Qu'on se donne le temps d'inventer des solutions. Le drame, c'est que le temps des réformes est un temps long et que le temps des politiques est un temps court... Il ne faut pas que la réforme qui fait mal arrive trop près d'une élection n'est-ce pas ? Et puis on a envie d'avoir des résultats très vite... Je suis persuadé que c'est un défaut de notre système. Une réforme ça demande du temps et qu'on en discute avec les gens. Mais ce serait là un changement de mode de gouvernance !

IPNS Vous avez fait trois mandats de président du Conseil régional, soit 18 ans à la tête de la région. C'est la raison pour laquelle vous n'avez pas sollicité un quatrième mandat ?

De temps en temps l'idée de votre état civil vous traverse l'esprit et on se dit alors qu'il y a un âge pour tout... Je crois aussi que trois mandats, c'est... C'est peut-être trop ! Il me semble que ce qu'on n'a pas fait au bout de douze ans on aura beaucoup de mal à le faire. Je ne regrette pas d'avoir fait trois mandats, notamment parce qu'au cours du troisième il y a eu cette question capitale de l'Internet et que je suis plutôt content qu'on ait trouvé une solution relativement originale et qui devrait marcher. Mais, franchement, au bout de douze ans il serait raisonnable de s'en aller pour que quelqu'un d'autre vienne, qui n'ait pas la même vision, qui ait ses propres priorités, ses propres intérêts. Parce qu'une

institution ça a besoin, de temps en temps, d'être renouvelée. Il y a un autre phénomène dans lequel il faudrait remettre de l'ordre. Je crois que le cumul des mandats est une catastrophe pour la vie politique française - c'est du reste une singularité française. Le cumul des mandats me paraît avoir au moins deux inconvénients.

Le premier, c'est que, sauf à être un surhomme, je ne vois pas comment un individu normalement constitué peut se consacrer pleinement à deux mandats différents. Je le sais : je l'ai fait ! J'ai été député et président de région pendant cinq ans. Je crois que j'ai travaillé au moins autant que d'autres comme député et essayé de travailler comme président de région. Ce n'est pas raisonnable, et c'est pourquoi, après avoir fait ça pendant cinq ans, j'ai renoncé.

Le deuxième inconvénient c'est que l'électeur ne s'y retrouve pas. Il a besoin d'identifier le responsable d'une politique. Le député, on le renvoie quand la politique nationale qu'il a soutenue n'est pas satisfaisante. Un président de région on le renvoie si ce qu'il a fait dans sa région ne convient pas. Or, lorsque je regarde mes scores électoraux au fil des années, je constate que les Français ne votent pas du tout en répondant à la question qui leur est posée... Quand la gauche va mal sur le plan national, j'ai toutes les peines du monde à être réélu, et quand elle va bien sur le plan national, alors je passe très facilement ! Et cela, parce qu'on n'arrive pas à séparer les enjeux. Mon rêve, ce serait qu'en France on ne vote pas dans toutes les régions le même jour. Un jour on voterait en Alsace et deux mois plus tard on voterait en Provence Alpes Côte d'Azur. Ce serait une manière de centrer le débat sur les questions de l'Alsace ou de la Provence Alpes Côte d'Azur... Mais là je n'ai aucune inquiétude : je ne crois pas que cette suggestion soit reprise très prochainement !

PROPOS RECUEILLIS PAR SAMUEL DELERON ET MICHEL LULEK.

Vous pouvez retrouver l'essentiel de cet entretien, accompagnés de reportages sur la question des services publics, dans le Magazine du Plateau de Télé Millevaches n° 123 de février 2005 (contact au 05 55 67 94 04).

Recherche logement désespérément...

On le sait : le logement est sur le plateau un frein important à l'accueil. Or ce verrou n'est pas facile à faire sauter. D'une part il touche à la question de la propriété et du patrimoine, sujets quasi tabous et intouchables. D'autre part les investissements que réclame l'immobilier sont tout de suite très importants et même les collectivités locales n'ont pas toujours les moyens d'intervenir dans ce domaine... En ouvrant le dossier du logement, IPNS s'associe à la réflexion actuellement en cours au sein du réseau d'acteurs de la Montagne limousine pour trouver des solutions nouvelles à ce problème crucial.



Des chercheurs de toit témoignent

Ils sont plusieurs à la recherche d'un toit sur le plateau, avec un peu ou pas mal de terrain autour. Voici, brut de décoffrage, leurs témoignages qui disent bien les difficultés rencontrées. La recherche d'un logement ou de terrains ? Un véritable parcours du combattant.

Vendredi 10 décembre 2004

Nous nous promenons à pied sur la route à la sortie d'un hameau de la commune d'Ars (à 15 kilomètres à l'ouest d'Aubusson). Une Polo noire arrive à vive allure et s'arrête à notre hauteur. Son chauffeur, au sourire soucieux d'efficacité, baisse la vitre automatique et demande sans autre détour : "Bonjour, je travaille pour une agence immobilière. Je cherche des maisons à vendre. Savez-vous s'il y en a par ici ?". Nous nous regardons, un peu estomaqués. L'un d'entre nous lui demande sa carte :

M. XXX
Agence Marcon Immobilier (Century 21)
Aubusson

Fin novembre 2004

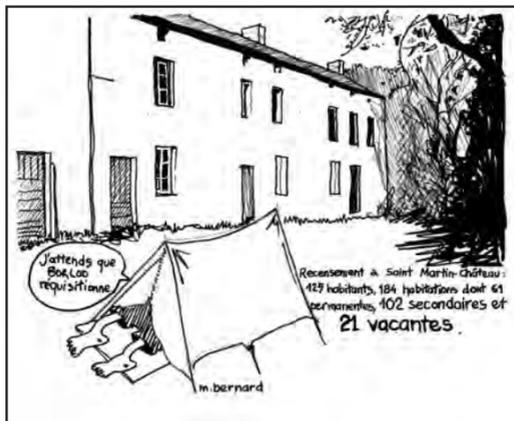
Appel à une vingtaine de mairies du nord du Parc naturel régional

On nous a dit qu'il fallait appeler les mairies car ce sont des carrefours d'information dans les communes. Nous établissons la liste des mairies situées sur le PNR et les appelons systématiquement, en commençant par le Nord-ouest. Nous demandons large : locations, ventes, maisons vides en attente de clarification (rénovation, mise en vente, habitation par les petits enfants, etc.) dont on pourrait contacter les propriétaires pour leur proposer une location courte... Extraits de conversations :

"Les anglais achètent beaucoup... Il y a bien une maison à 40 000 € dans le bourg mais ce n'est pas très grand... Je vous donne les numéros de deux agences immobilières à Peyrat et à Eymoutiers".

"Il n'y a pas de location sur la commune... Quant aux ventes, les transactions ont lieu avant qu'on sache qu'il y avait mise en vente... Appelez le pôle local d'accueil de la communauté de commune de Royère-Bourgneuf".

"Je prends vos coordonnées... J'ai entendu dire que la vente d'une maison à des anglais aurait échoué. Peut-être qu'en attendant..."



"Je prends vos coordonnées au cas où... C'est rare ces choses-là que vous demandez..."

"Allez voir Century 21 à Bourgneuf, ils vendent une maison, je vous donne le numéro..."

"Il n'y a rien à louer... Je regarde pour les ventes mais c'est très vite acheté par les anglais..."

"Il y a très peu de logements vacants, ce sont surtout des maisons secondaires... Aujourd'hui on ne sait même plus quand les maisons sont à vendre. Le temps de le savoir

elles sont déjà vendues... Il y a une maison à louer : meublée, 4 chambres et un bureau, 400 €"

"Il n'y a rien... Attendez, je demande derrière... Non rien"

"Ici, aussi bien en privé qu'en communal, il n'y a rien. Peut-être y a-t-il des possibilités sur X ou Y"

"Au niveau communal, il n'y a rien. Je me renseigne dans le privé et s'il y a quelque chose je vous appelle"

"Dès qu'une maison est à louer, elle est prise d'assaut, sans même passer par nous... Je note votre demande, mais sans grand espoir..."

"Nous avons un logement HLM... Sinon, essayez par les notaires si vous avez des offres à faire pour des maisons à vendre ou vacantes"

"Au niveau des ventes, il y a la clientèle anglaise... On a de la demande, il y a une OPAH, on espère que ça va faire bouger les gens... Je vous donne les numéros de trois agences à Saint Léonard"

Sur les 53 communes repérées, nous en avons joint une vingtaine. Toutes ont pris nos coordonnées, aucune ne nous a rappelés.

Du côté de la SAFER

Nous sommes retournés à la SAFER. C'était plus positif que la première fois, où nous avons été à peine accueillis : on avait dû demander pour qu'ils prennent par écrit nos coordonnées et notre demande. Ils avaient l'air de s'en foutre alors que nous sommes l'archétype du public prioritaire : des jeunes cherchant à s'installer. Ils nous avaient dit que c'était bien de revenir régulièrement. On a vu plus de monde : comme on cherche sur une zone à la frontière entre quatre zones SAFER, on a rencontré quatre personnes différentes. Ils n'avaient rien à proposer car ils avaient tout soldé ce qu'ils avaient en 2004. Ils repartent maintenant sur 2005.

La SAFER reçoit les propositions pourvu qu'on se donne la peine d'écrire un projet d'installation. Ils n'ont pas tant de demandes que cela, donc ils ne sont pas mécontents d'avoir des dossiers à instruire. Passer par la SAFER permet de faire des économies : pas de frais de notaire et leur rôle est d'éviter la hausse du prix des terres. Le problème est qu'ils ont peu d'offres. Ils nous ont dit n'avoir que deux fois tous les trois ans des grandes surfaces avec du bâti. Et c'est souvent très cher. Le truc aussi est qu'il faut les appeler tous les jours pour qu'ils bougent (se rappellent de ton dossier, sachent où il est, puis le trouvent...).

... Et du PNR

Nous avons appelé le PNR (le chargé de mission accueil et développement économique) par curiosité, pour leur demander ce qu'ils pensaient faire sur la question du logement et du foncier. Deux choses principalement : L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), soit une aide financière aux propriétaires souhaitant rénover leur résidence principale ou du bâti à louer comme logement, et un projet de sensibilisation des propriétaires qui laissent des bâtiments à l'abandon, via une plaquette et un article dans le journal du PNR. Sur la question de la multiplication des maisons secondaires, il se disent impuissants car cela relève du secteur privé. Aucune loi n'empêche de vendre. C'est du ressort des mairies qui ont un pouvoir de préemption.

D'autres pistes à explorer...

Nous avons aussi contacté le pôle d'accueil limousin en expliquant notre situation et nos démarches. Réponse : "Vous avez tout fait ce qu'il fallait faire, on ne peut rien faire de plus".

Nous avons appelé France bleue Creuse pour qu'ils passent une annonce. Aucun retour sur cette annonce pour le moment...

Quant aux mairies, ils nous disent qu'il y a plein d'opérations vente achat sur leur commune dont ils ne sont pas au courant.

Nous avons aussi été parler dans les villages. Une fois j'ai passé une heure avec un vieux qui m'a dit que peut-être là-bas, une maison... Nous avons été vérifier au cadastre. Finalement, dans ce genre de plan, la terre est soit réservée à un neveu, soit elle est exploitée et les bâtiments sont abandonnés. Il y a tout de même des vieux qui veulent barrer la route à l'agrandissement de leur voisin. Il faut y retourner plusieurs fois. Dans un village, un jour, on m'a dit qu'il n'y avait rien. Le deuxième jour, peut-être une maison, le troisième peut-être des terres avec et le quatrième c'était 6 ha. Il y a aussi le cas, dans les bourgs, d'un voisin qui ne veut pas de nouveaux voisins et donc rachète les maisons voisines de la sienne."

Nous avons aussi envoyé une version abrégée de notre projet à 130 mairies. Un sur dix nous a répondu. Depuis c'est par ces quelques mairies (Tarnac, Bugeat, Peyrelevade) que nous avons eu des touches. Nous utilisons alors la SAFER pour faire baisser les prix. Il y a des mairies qui se bougent, d'autres non.

Il y a aussi l'agent immobilier d'une agence immobilière d'Ussel. Il joue l'affectif avec les vieux et réussit à négocier des maisons pas très chères avec quelques hectares autour (souvent 1 ou 2, parfois plus). Sinon, on a été voir tous les notaires et toutes les agences, c'est déprimant. Ils n'ont que des trucs pour les anglais. On a vu dans une agence un truc à 285 000 € que nous avons vu partir à 105 000 € dans une vente aux enchères (vente des domaines).

Témoignages de plusieurs groupes de personnes recueillis par Loïc Bielmans

Et du côté des terres agricoles...



Autant que le bâti, le foncier agricole ne se trouve pas facilement sur le plateau. Exemple concret avec les cantons creusois de Royère de Vassivière et Gentioux-Pigerolles que Guillaume Challet a étudié à la loupe.

Depuis 1979, on observe un déclin de l'activité agricole ; selon les chiffres des recensements de la DDAF¹, l'activité agricole du plateau de Millevaches s'est significativement réduite depuis quelques dizaines d'années. Le nombre de paysans a fortement chuté et la surface agricole utilisée (SAU) a beaucoup diminué, essentiellement au profit des plantations de conifères. De 1988 à 2000, alors que sur le département de la Creuse, la surface agricole a diminué de 2,4 %, sur le canton de Royère elle a reculé de 11 % (et 22 % entre 1979 et 2000). La diminution du nombre d'exploitations est encore plus flagrante : il y avait 206 exploitations en 1979, 144 en 1988 et 99 en 2000, soit une diminution de 32 % en 21 ans !

L'extensification des systèmes de production

Sous le joug du contexte politique agricole (très "encadrant") depuis la première PAC (Politique agricole commune), l'agriculture du plateau de Millevaches a beaucoup changé. Dans un contexte de baisse permanente des prix agricoles, la faible qualité des terres du plateau a provoqué l'abandon des cultures et une extensification des systèmes de production. Cette extensification a logiquement entraîné un fort agrandissement des surfaces moyennes et une spécialisation dans l'élevage bovin et caprin. En 1979, l'agriculture du canton de Royère était relativement diversifiée et la taille moyenne des fermes était seulement de 28 Ha. 1213 Ha de terres étaient destinées aux cultures pour nourrir autant de vaches que de volailles, de moutons ou de porcs. En 2000, la spécialisation est flagrante : on compte 2 fois moins de terres cultivées, 4 fois moins de volailles de moutons et de porcs. Seuls le nombre de bovins et de caprins a augmenté. Les systèmes de production agricole s'appuient presque uniquement sur l'élevage de bovins en extensif avec d'importantes surfaces de prairies permanentes. La taille des exploitations professionnelles² a logiquement augmenté en passant de 46 Ha en moyenne en 1979 contre plus de 90 Ha aujourd'hui.

L'agriculture n'est plus aujourd'hui l'activité principale du territoire

Afin de souligner les particularités actuelles du territoire de Millevaches, je me suis appuyé sur un état des lieux des transactions foncières (achat-vente) des cantons de Royère et Gentioux, du mois d'avril 2004 au mois de février 2005³. Ces transactions concernent aussi bien le bâti que des terres seules. Les chiffres sont très parlants et montrent sans

grande surprise que l'agriculture n'est plus l'activité rurale principale : une petite moitié seulement des surfaces non bâties ont été échangées dans le milieu paysan et durant la période étudiée, 14 % des surfaces échangées sont sorties de l'activité agricole. Une autre donnée importante nous indique qu'aucun agriculteur n'a acheté de foncier bâti, ce qui nous permet de supposer que les transactions foncières continuent d'alimenter l'agrandissement des fermes décrit précédemment.

Cette petite étude fait surtout ressortir un élément relativement nouveau qui marque particulièrement les problématiques territoriales du plateau aujourd'hui : sur la période étudiée, 20 % des transactions ont bénéficié à des personnes extérieures au monde paysan et domiciliées à l'étranger. Cette nouvelle concurrence apparaît uniquement sur le foncier bâti, puisque 7 habitations (sur 11 vendues au total) ont été acquises par des anglais. Cette nouvelle donnée a un impact non négligeable sur le prix des bâtiments et participe fortement à la spéculation du foncier. La hausse des prix touche particulièrement les maisons mais s'étend plus largement aux (anciens) bâtiments agricoles et aux terres en général.



Aujourd'hui, les freins à l'installation agricole sont nombreux

La spéculation des bâtiments limite fortement les installations. Leur prix rend les fermes presque inaccessibles aux jeunes porteurs de projets agricoles qui doivent soutenir un budget d'installation de plus en plus colossal. Et lorsque le bâti est séparé d'une ancienne ferme, le reste des terres est vendu plus facilement à l'agrandissement. Sans bâti, il reste encore la solution de construire ses propres bâtiments, mais il est aussi difficile d'obtenir quelques hectares pour s'installer face aux personnes extérieures à l'agriculture ou à des voisins paysans "hectarivores", malheureusement très soutenus par le contexte politique départemental. Et si toutes ces barrières sont franchies, il reste au jeune installé à faire le pari de pratiquer une agriculture moins gourmande en surface mais rentable, à "contre courant" de la PAC.

Les outils de gestion du territoire sont loin d'être suffisants !

Il existe pourtant des outils étatiques, mis en place pour contrôler les transactions foncières. Les SAFER sont des sociétés anonymes à but non lucratif destinées au contrôle des transactions foncières. Chaque transaction foncière est étudiée par un comité technique pluri-représentatif chargé de donner un avis sur chaque dossier. La SAFER a pour mission d'éviter que les terres sortent abusivement du domaine

agricole. Elle possède pour cela un droit de préemption qui lui permet de devenir automatiquement acquéreur de terre pour la redistribuer à un paysan qui en fait la demande. Chaque transaction foncière donne lieu à une notification notariale de vente qui doit être diffusée pendant deux mois avant la signature définitive de la transaction pour permettre à un tiers de se porter concurrent à l'acquisition. C'est malheureusement à cette étape qu'apparaissent les lacunes du système car force est de constater que la diffusion de ces informations est objectivement insuffisante (quand elle n'est pas inexistante).

Les locations sont quant à elles contrôlées par la Commission départementale d'orientation agricole (CDOA). Créées en 1995, elles se réunissent tous les mois à la DDAF. Elles ont pour rôle de donner un avis sur chaque location de terre agricole faisant passer une exploitation à plus de 90 Ha de surface. Les CDOA réunissent des représentants de l'Etat, des représentants du monde agricole et des représentants d'associations. Chaque demande de location concernée donne lieu à une demande préalable d'exploiter (DPE), qui doit être diffusée pour permettre à une tierce personne de poser une éventuelle candidature concurrente. Une fois de plus, on ne peut que regretter le manque d'effort de communication sur ces DPE qui limite fortement la concurrence.

Quels leviers d'action nous reste-t-il ?

La Confédération Paysanne de la Creuse s'intéresse depuis toujours au problème de la distribution des terres entre les paysans et avec le monde rural. Militant pour que chacun puisse accéder équitablement au foncier, elle souhaite aujourd'hui être plus efficace au sein des organisations départementales de gestion des structures. Il semble important de pallier les lacunes du système au niveau de la distribution des informations. Le travail syndical a débuté par la mise en place d'un réseau départemental de paysans et paysannes chargé de diffuser les informations sur les transactions foncières. Ce réseau d'interlocuteurs permet de diffuser les notifications notariales de vente et les DPE mais aussi de recueillir les informations de terrain afin de défendre au mieux les projets considérés comme intéressants dans les comités techniques SAFER et en CDOA. Si ce réseau fonctionne actuellement à l'échelle cantonale, il semble intéressant aujourd'hui de créer un maillage d'interlocuteurs locaux plus dense et particulièrement sensibilisés aux problèmes du foncier.

Une première réunion sur le plateau devrait réunir beaucoup de forces rurales sensibilisées aux problèmes d'accession à la terre et au bâti afin de partager les différentes visions du territoire. Il s'agit de créer un réseau de diffusion d'information et de créer un éventuel groupe de pression capable de faire pencher la balance en faveur des projets que chacun souhaite voir se développer sur son territoire. A n'en point douter, d'autres perspectives seront envisagées mais cela dépendra de la dynamique dont ce travail fera écho.

¹ Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

² Exploitations dont le nombre d'unité de travail annuel (UTA) est supérieur ou égal à 0.75

³ Etude statistique à partir des notifications notariales de vente par la Safer

Yvan Rayer construit lui-même sa maison, avec de la paille et du bois. A ses yeux "auto-éco-construire" est une des solutions les plus pertinentes au problème du logement sur notre territoire. Témoignage.



AUTO-ECO-CONSTRUIRE

Introduction Politique Nécessaire pour la Suite

Auto-construire pourquoi ? Quelle question ? Tout le monde ne peut pas construire sa maison. Et au risque de paraître prétentieux il faut un peu de connaissances, un certain goût du risque et un minimum de condition physique. Mais rien n'est impossible à celui, "l'humain", qui veut, celui qui cherche, celui qui pousse la réflexion jusqu'à mettre en doute ce que cette maudite société de consommation nous propose avec insistance : emprunter pour des années en faisant travailler des banques qui au passage vous ponctionnent en payant des constructeurs souvent peu scrupuleux qui exploiteront quelques sous-traitants pour faire un travail vite fait et pas souvent bien fait qu'on n'a pas toujours la compétence de contrôler, et j'en passe ...

Nous sommes conditionnés par un mode de penser dicté par l'école, l'éducation parentale, la télé etc. On nous pousse à consommer, on nous rend inapte. Pourquoi chercher, quand on vous trouve la solution ? Notre culture s'effrite pour engrosser des lobbys.

Auto construire c'est se débrouiller seul en grande partie, se prendre en charge, se tester, imaginer, dessiner, calculer, pour concevoir sa maison selon ses propres envies.

Et même si vous vous trompez quelque part, ça n'est pas la fin du monde... Seul notre orgueil en sera affecté, pour le reste, tout se corrige ... Nos réalisations nous enrichissent même si elles comportent des erreurs.

Vous me direz qu'il faut bien faire marcher le commerce, faire avancer le monde.

Oui mais à quel prix ? En avons-nous les moyens ?

Quel monde voulons nous faire avancer ?

Il vous plait, ce monde régi par l'argent où toutes les formes de profits s'imposent au détriment de notre santé ?

Souvenons nous des scandales de la vache folle, de l'amiante, des hormones de croissance. Redevenons responsables et cessons de nous en remettre à cet autoritarisme que seul le profit motive. Ce monde où l'on consomme à outrance à la recherche d'un confort illusoire que nous obtenons en polluant, jetant et gâchant sans nous soucier des lendemains laborieux que vivront nos enfants à corriger nos erreurs, sans nous soucier des trois quarts du globe qui bien loin de ce relatif confort, essaient simplement de survivre ...

Le futur n'est possible que si nos erreurs passées se corrigent au présent.

Ce monde où les trois quarts de l'humanité sont touchés par la pauvreté alors que le quart restant se gave sans souci de celui ou celle qui se meurt de n'avoir plus rien.

Peut être pensez vous que je m'égare ...

Non, je vous assure que non. Construire sa propre maison court-circuite bien des formes d'exploitation de l'humain et, par là même, l'emprunt que vous ferez à la banque sera moins conséquent.

La sueur chaude qui coulera quand vous bâtirez aura beaucoup moins d'impact que la sueur froide d'une traite impayée.

Instaurer le Pouvoir de la Nature Salitaire

Commençons par démystifier l'auto construction.

Quand on entreprend de construire son logement quel que soit le pourcentage de travaux que vous allez réaliser c'est d'abord dans un souci d'économie que vous allez travailler par vos propres moyens. Et de plus, à quoi bon copier la construction traditionnelle en utilisant des matériaux polluants produits dans des usines qui ne le sont pas moins ?

Après notre couverture épidermique et nos habits, la maison est notre troisième

peau. Alors pourquoi lui donner les moyens de nous empoisonner sournoisement en employant des matières comme le PVC, les peintures, le polystyrène, les laines de verre ou de roche, et j'en passe ?

Il est reconnu aujourd'hui que ces matériaux installés dans nos maisons libèrent des poisons pendant des années, sans compter qu'ils sont chers et produits à grand renfort de ces fumées qui génèrent tant de soucis dans nos villes.

Je me souviens de mon père dont le métier était de poser des faux plafonds utilisant des plaques contenant de l'amiante. Je me souviens l'avoir interpellé, moi, jeune fiston tombé dans la marmite écolo abreuvé de mes lectures de "baba-cool".

Aussi il s'était offusqué de mes propos, si ces plaques étaient vendues dans le commerce il n'y avait rien à craindre, tout est contrôlé, tout est vérifié ...

Quand aux matières comme la laine de verre, la laine de roche, le PVC et toutes ces peintures, lasures et autres produits soi disants miracles, que l'on nous vante à grand renfort de publicité, je suis persuadé qu'elles connaîtront le même sort à court terme.

Des années plus tard, cet ami Paul (celui qui avait accompagné mon père comme tâcheron dans cette aventure qui n'en était pas une puisque leur souci était de nourrir leur famille), Paul est mort de ce fameux cancer de l'amiante. Paul est mort d'avoir fait confiance.

Coupable d'avoir travaillé pour gagner sa vie, c'est un comble !!!

Où est l'erreur ?

La nature nous apporte tout ce qu'il faut pour couvrir nos besoins en matière de construction comme ailleurs. Il suffit de se creuser un peu la tête, de chercher, et de retrousser ses manches en ayant se petit côté aventurier qui fera que votre maison ne ressemblera à aucune autre. Ce sera la vôtre, à dix, quarante ou quatre vingt pour cent, peu importe,

L'auto-éco-construction est le moyen pour des petits budgets d'accéder au logement et donc de repeupler le Limousin

mais elle sera la vôtre.

De plus votre bourse s'en trouvera moins démunie je vous l'assure.

Ce besoin ancestral de nous protéger des rigueurs du climat, ne nous incite-t-il pas à employer des matériaux sains et donc sans danger pour notre santé quand on sait que nous passons la plus grande partie de notre vie sous cet abri ?

Donc concrètement...ECO-CONSTRUISEZ ! C'est aussi une manière de construire sans se mettre sur la paille.

Ignorer le Poids de la Norme par Sauvegarde

Est-il possible aujourd'hui de se bâtir une maison confortable pas trop chère, saine, et qui sera économique à l'usage car très bien isolée ?

Est-il possible de construire une maison avec des matériaux naturels qui n'ont rien à envier à ceux que l'industrie nous propose ?

Bien sûr que si ! Mais il nous faut revenir à une époque où la maison était construite par le futur habitant, avec des matières qu'il trouvait sur place, comme la terre, la pierre, le bois, la paille, etc. Et que se soit la chaumière de Normandie ou la masure en pierre du Limousin, le coût de la construction ne justifiait pas un emprunt conséquent à la banque.

Aussi il n'est pas question pour moi d'être passéiste, mais au contraire de regarder vers un futur plus raisonnable, gardant les techniques économiques et écologiques d'hier pour les moderniser et les adapter aux besoins d'aujourd'hui.

Rêvons d'un futur sans argent, où l'échange de services entre gens, aussi noble et chargé de bon sens, servirait à construire ensemble.



Ma maison est en bottes de paille, un concept développé par les pionniers américains dans les années 1900. Ils édifièrent d'abord des granges puis leurs habitations, empilant les bottes de paille avec ou sans ossature bois. Mais l'ère industrielle avec le lobby des cimentiers entre autres, entraîna la construction paille en désuétude pour quelques années.

Mais voilà que depuis, les limites de cette industrialisation effrénée nous apparaît finalement comme une hérésie. Depuis, la construction paille revient en force. En effet, quel matériau peut allier l'économie, l'écologie, un fort pouvoir isolant tout en rendant une maison saine ?

Idéal de Paille pour un Nid Sain

Cette merveille c'est la paille. Construire des murs en paille dans une ossature bois est rapide et relativement simple il suffit de les enduire de terre ou de chaux pour avoir une maison saine et sûre, car des tests en Allemagne et ailleurs ont prouvé que la résistance au feu à une température de 1000 degrés est de une heure et demi sans que la paille ne s'enflamme.

Le pouvoir isolant d'une botte de paille est équivalent à trente centimètres de laine de verre.

Quant à la résistance de la paille dans le temps, la plus vieille construction a 100 ans et est encore en très bon état. La paille à l'abri de l'humidité est quasiment indestructible puisque chargée de silice. Quelle revanche pour ce sous produit agricole qui sert de litière aux animaux et que l'on brûle parfois. Bref, la fable des trois petits cochons n'est qu'une histoire ...

Voilà en gros pour ce qui est de la paille. Pour ce qui est des finitions, les peintures aux pommes de terre, au lait, à la terre, à la farine, aux œufs, à l'huile de lin etc., ne sont pas une blague mais bien des substituts naturels aux cocktails poisons proposés dans le commerce.

Les cloisons intérieures se composent d'une structure bois avec remplissage par

banchage d'un mélange de chaux, d'anas de lin (résidus du lin après filature), et de sable enduits avec de l'argile. L'isolation du plafond est faite de trente centimètres de laine de mouton brute car le suint la protège des insectes. Quant à l'odeur, elle n'a jamais été perceptible dans la maison.

Les murs extérieurs sont recouverts de trois couches de tuf et de chaux.

Enfin la toiture sera recouverte de bardeaux-planchettes en châtaigner.

Le bois, la paille, le tuf et l'argile qui ont servi en grande partie à la construction ont été achetés et récupérés dans le secteur proche, d'où une diminution évidente du coût engendré par le transport.

La construction a débuté en Juillet 2004 et j'ai emménagé en octobre de la même année dans une maison hors d'eau, hors d'air, isolée et chauffée. Aujourd'hui je pense finir la construction en Juillet 2005.

Tout cela est un échantillon de ce qui compose ma maison et je n'ai dépensé en matériaux que 23 000 euros pour la construire. 225 euros (1500 frs) du mètre carré qui dit mieux ?

Mon souhait aujourd'hui est de susciter, d'accompagner ce genre de construction, et ma porte sera grande ouverte à qui veut voir.

Invitation à un Partenariat Non Simulé

Le Limousin n'a pas bénéficié comme d'autres régions de cette richesse éphémère procurée par l'industrie et l'agriculture intensive, mais sa richesse est ailleurs, car relativement préservée des différentes pollutions engendrées par cette évolution insensée.

Cette si belle contrée ne reflurira que par vous, messieurs les décideurs élus de tous bords. Des infrastructures adaptées à notre temps sont nécessaires en Limousin puisque absentes. Une crise du logement se profile, due à la montée fulgurante du prix des maisons anciennes et des terrains constructibles qui deviennent de plus en plus rares.

L'auto-éco-construction est le moyen pour des petits budgets d'accéder au logement et donc de repeupler le Limousin qui pourrait d'ailleurs devenir un modèle ... Alors si le but de votre mandat est d'être au service du peuple, Mesdames et Messieurs les élus... S'il vous plait ! SERVEZ LE.

à Hervé ...

YVAN RAYER

Villepragoux ST ANNE ST PRIEST 06 26 11 02 31



Monsieur le Maire... "Si vous aviez une petite baraque"

Ecrire aux mairies est une des méthodes les plus utilisées pour trouver un logement sur le plateau. Nos maires reçoivent régulièrement des courriers venus des quatre coins de France, de citadins ou de ruraux, à la recherche d'un toit, d'un bout de terrain et parfois d'un rêve...

Extraits de correspondances reçues par une mairie du plateau en fin d'année 2004.

A la recherche du bâtiment idéal...

"Désireuse de m'installer dans la région de mes racines pour enfin y vivre une qualité de vie bien vite oubliée de beaucoup dont je faisais partie, je sollicite votre aide et votre soutien quant à la mise en place de mon projet. Je souhaiterais acquérir une habitation sur votre commune ou alentours afin de mettre à disposition des chambres d'hôtes". Suit la description de la maison recherchée : "Maison de village de type 5 pièces et plus, avec terrain clos, dépendances avec au moins 5 chambres, éventuellement petits travaux à prévoir". Le budget est également précisé : "environ 150 000 euros".

Voilà sans doute l'archétype de la demande reçue par les maires : la petite ferme avec dépendances et un peu de terrain pour y installer un gîte ou des chambres d'hôtes. Autant dire une des choses les plus difficiles à trouver sur le plateau.

Dans une autre lettre, trois personnes recherchent à acheter un gros bâtiment permettant de loger une dizaine de personnes pour y créer un lieu de vie pour 3 à 7 jeunes avec une activité apicole comme support pédagogique. Là deux ébénistes sont demandeurs pour une maison avec un atelier ou une grange pour y installer leurs machines (60m minimum en 3 pièces de 20 m en rez de chaussée). Une autre personne, actuellement installée en Haute Loire, souhaite créer une structure de tourisme équestre qui servirait de centre de loisirs pendant les vacances et de lieu d'accueil pour des handicapés le reste de l'année : "Je n'ai pas les moyens financiers de créer un tel centre, mais si une Communauté de communes dispose de terrains et de locaux, je suis prêt à investir tout mon dynamisme et mon expérience pour la réussite de ce projet". Un retraité écrit pour son fils : "J'ai un gamin de



35 ans, marié avec trois enfants. Avec son épouse ils sont fanatiques de nature, champignons, lacs, etc. Leur souhait serait de s'installer et monter une affaire comme gîte ou autres activités. Disposez-vous de logements ou de bâtiments ?".

La solution de construire

Conscients de la difficulté de trouver le bâtiment idéal, d'autres, qui souvent connaissent déjà la région, se tournent plutôt vers la construction :

"Je souhaite construire ma maison dans un environnement naturel privilégié avec des matériaux s'intégrant au paysage (bois, pierre, terre...). Cette implantation est à la fois privée et professionnelle car je vais créer dès 2005 une activité de télétravail et de vente à distance nécessitant trois emplois à moyen terme. A cet effet, je recherche un terrain constructible d'environ 5000 m (2000 m immédiats avec une option sur 3000 m supplémentaires dans la perspective d'une extension) disponible pour une installation courant 2006".

Dans la même veine, voici deux personnes qui cherchent pour "créer une structure d'accueil à vocation protection de la nature et de l'environnement, un terrain à bâtir suffisamment spacieux (2 à 3 hectares, variable suivant la situation et la topographie)".

Une petite baraque...

Mais tout le monde n'est pas aussi exigeant, comme en témoigne cette touchante lettre par laquelle nous terminerons :

"Il y a des artistes et des poètes qui cherchent des villages encore préservés des touristes américains et des cars de japonais. Je suis nouvellement retraitée, avec le minimum vital et l'allocation logement. Je veux reprendre l'artisanat : compositions florales, travaux de déco, etc. Si vous aviez une petite baraque avec un coin fleurs + tomates + petit coin pour un âne... et que ce serait pas cher (location à l'année), je serais intéressée à partir du printemps 2005. J'ai aussi cinq chats et une colombe ! (...) Je vous prie d'être assez aimable pour me répondre, même pour une baraque un peu isolée : je suis à la fois très sociable quand les gens sont sympathiques et très indépendante".

Des Anglais de plus en plus nombreux en Limousin

Cheminées anglaise et bretonne

Quand l'arrivée des Anglais en Bretagne relance la mode de la cheminée...

L'intérieur anglais est toujours une source de joie pour un Français, a fortiori pour celui qui entre dans une chaumière anglaise aux dehors bretons ou normands. La moquette rose, posée sur le sol de cette chaumière qui semblerait encore en terre battue, fait toujours beaucoup d'effet, ou celle-ci, rouge, posée sur les murs du bar d'un camping anglais, sur laquelle sont accrochées des images de chevaux, et surtout la cheminée ancienne, argument certain d'achat, centre de l'espace, brûlant enfin de vraies bûches de vrai bois produisant de vraies flammes. Or, en même temps, les résidents bretons, qui avaient effacé toute trace de leurs cheminées à l'époque du "tout électrique", parce qu'elles leur rappelaient de trop fumeux souvenirs, font construire des néo-cheminées dans leurs séjours, améliorés de divers récupérateurs, aspirateurs et souffleries. Ce qui faisait pauvre, ancien et inconfortable est devenu l'image de l'aisance, de la modernité et du bien-être de "standing". Cette fois, les deux cultures se rejoignent, les Anglais gardant cependant une étape d'avance avec la fausse bûche chauffante en plastique, moins connue mais tout de même présente en Bretagne.

PATRICK PRADO

Le plateau accueille chaque année de nouveaux habitants. Parmi eux certains viennent de l'étranger. Après les Turcs des années 70 et 80, les Britanniques en représentent ces derniers temps le plus fort contingent. L'occasion de faire le point sur les immigrés en Limousin et de braquer un coup de projecteur sur nos voisins d'outre Manche.

Dans sa seconde livraison IPNS racontait l'heureuse intégration d'une famille anglaise à La Villedieu : "C'est la plus belle chose que j'ai réussie dans ma vie". De son côté le premier numéro de la nouvelle série de *La lettre du Limousin* présente l'association "Welcome en Limousin". Elle propose aux anglophones un guide pratique d'informations sur le Limousin rédigé en anglais. C'est un constat : des anglais s'établissent en Limousin depuis quelques années. Comme ils l'ont déjà fait en Périgord, depuis fort longtemps. Et plus fortement encore autour des années 1980-1990 en Bretagne, Normandie ou Provence. Pour évaluer cette expansion anglaise en Limousin l'exemple des cantons de Gentioux-Pigerolles et Royère de Vassivière est très significatif. En l'espace de moins d'un an (2004-2005), 20 % des transactions immobilières (foncier bâti et foncier non bâti) enregistrées à la SAFER, ont été réalisées avec ou par des anglais. S'ils ne s'intéressent guère aux terres agricoles, à l'inverse ils se sont portés acquéreurs de plus de 64 % du patrimoine bâti.

Qui sont ces "ex-patriés" d'Outre-Manche ?

Cette migration anglaise est encore trop récente pour être chiffrée et appréhendée à l'échelle régionale. Cependant elle représente pour toute la France, le plus fort contingent de résidents néo-ruraux d'installation récente. Alors tentons de jeter un œil curieux sur ce qui se passe ailleurs. Dans une étude publiée en 2000, Patrick Prado analyse les motivations de ces nouveaux arrivants dans les campagnes bretonnes et normandes : "Le rêve de village anglais en France". Pour les Britanniques urbanisés depuis le XVIème siècle et aujourd'hui à plus de 90 %, la campagne est un parc paysager, un lieu mythique pour renouer leur rapport à la terre et à la nature. Un espace idyllique pour trouver la paix des champs et la paix sociale, loin des violences et des "souillures" de la ville. Leur représentation de la campagne est très différente de la nôtre. En France depuis la Révolution la terre est progressivement devenue propriété du plus grand nombre. Tandis qu'outre-Manche elle devient progressivement la propriété du plus petit nombre. Au cours des siècles cette aristocratie de nouveaux riches poursuit son enrichissement, hier sur l'agriculture et l'industrie, aujourd'hui sur la banque et les assurances. Sans oublier de tirer un large profit de son patrimoine paysager qu'elle rentabilise par le plaisir et les jeux des loisirs urbains.

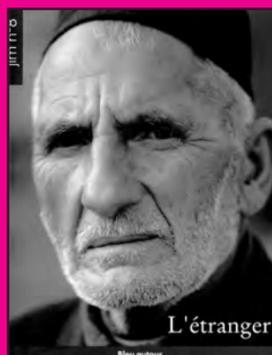
A l'opposé des résidents cossus du Périgord, la vague anglaise installée en Bretagne dans les années 90 se répartit sur un large éventail de classes sociales : "riches, pauvres, très pauvres, zonards, urbains, ouvriers - et même s'ils sont rares sur leur île - ruraux et paysans". Ils se partagent en trois groupes d'âge et de situations sociales. Les plus nombreux sont les retraités des classes moyennes avec parfois une activité secondaire. Viennent ensuite des actifs, classes moyennes aussi, de 40 à 55 ans qui sont souvent très mobiles. Et il y a les pauvres. Ils sont des déclassés, exclus par "l'horreur économique" du système Thatcher. Ils vivent dans une certaine précarité et on les retrouve souvent à la recherche d'un emploi. En s'installant à la campagne le principal objectif des anglais semble être la reconstitution du noyau familial autour de la maison. C'est dire toute l'importance qu'ils accordent à la restauration et à l'ornementation de la maison. Ils aiment revaloriser les bâtiments ruraux et de caractère. Mais aussi les maisons des bourgs, alors que celles-ci sont généralement délaissées par les citadins français. Dans cette résidence, secondaire ou principale, ils recréent un "terroir familial" où l'on se plaît à rassembler ascendants et descendants, mais aussi collatéraux et amis de longue date. Tant et si bien qu'ils se portent acquéreurs de maisons aux alentours ; très vite ils les transforment en gîtes ruraux et chambres d'hôtes afin d'y accueillir, en toutes saisons, familles et amis. Cet enracinement familial se mesure encore aux nombreux allers et retours qu'ils effectuent chaque année vers l'Angleterre.

Coupés ou frustrés de leur image bucolique et rêvée de la campagne ils sont souvent désarçonnés par notre indifférence au patrimoine naturel et paysager. Ils aimeraient nous faire partager leur héritage traditionnel et quelque peu nostalgique. Toutefois il ressort de cette incursion dans la campagne bretonne "à l'anglaise" que nos amis britanniques n'ont nulle intention d'y créer des îlots communautaires. Bien sûr ils restent retors au parler "français courant". Aussi regrettent-ils de ne pouvoir mener une conversation sur leurs sujets de prédilection : "les enfants, le jardin, la nature, la politique anglaise et l'Europe, dont ils se disent tous fanatiques".

AAIN CAROF



**Jim souhaite
bienvenue à l'étranger**



La revue JIM (Journal intime du Massif Central) consacre son huitième et dernier numéro à l'étranger. Cette revue à dominante littéraire éditée dans l'Allier et que nous avons déjà présentée dans IPNS, se décline une à trois fois par an autour d'un thème. Le numéro précédent était tout entier centré sur un lieu emblématique de toute vie villageoise : le café. Cette fois l'équipe des éditions Bleu Autour qui édite JIM a laissé ses pages à des auteurs dont les noms disent mille pays et mille voyages : le Catalan Llibert Tarrago, les Turcs Rosie Pinhas-Delpuech ou Gaye Petek, l'Irannienne Chowra Makarem, la Marocaine Nicole Serfaty ou le Bourbonnais Jean Michel Belorgey - puisque de toute façon on est toujours l'étranger de quelqu'un. Superbement illustré par des photos de Marc Garanger ce numéro est vendu au prix de 12 euros.

JIM : Editions Bleu autour, 11 av. Pasteur, 03 500 St Pourcain sur Sioule.
Tel : 04 70 45 72 45

i mmigrés en Limousin



Fin 2004 paraissait, sous l'égide de l'INSEE et du FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), l'Atlas des populations immigrées en Limousin. Cette étude très documentée a été faite à partir des chiffres du recensement de la population de 1999. Outil de référence, il permet de mieux connaître et comprendre la diversité de la population immigrée en Limousin. Mais sa principale qualité est de faire tomber nombre d'idées erronées, colportées par la rumeur publique et parfois reprises par les médias. Jean Puygrenier, du MRAP (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), l'a lue et s'en est servi pour battre en brèche quelques idées reçues.

Avant toute chose, il convient de savoir de qui l'on parle. La population immigrée est composée de personnes nées étrangères dans un pays étranger. La personne qui acquiert la nationalité française conserve son estampille d'origine : "immigré". La population étrangère est composée des personnes ayant déclaré une nationalité autre que la nationalité française. Par conséquent tout immigré n'est pas nécessairement un étranger et, réciproquement, car des immigrés deviennent Français et des étrangers naissent en France.

Le Limousin, traditionnelle terre d'accueil, est-il submergé par une vague migratoire ?

Réponse : non.

Avec 26 216 immigrés recensés en Limousin en 1999, soit 3,7% de la population totale (4,5% en Corrèze, 3,6% en Haute-Vienne et 2,4% en Creuse), notre région se situe parmi les régions (celles de la façade Ouest) connaissant le plus faible flux migratoire alors que la moyenne nationale est de 7,4% (l'Île de France affichant le plus fort pourcentage avec 14,7%). Il est à noter que si deux tiers ont conservé leur nationalité d'origine, un tiers des immigrés est devenu Français par acquisition de la nationalité, tendance qui va en augmentant.

Les immigrés sont-ils essentiellement des maghrébins ?

Loin s'en faut. Il est surprenant d'apprendre qu'en 1999, 55%, soit 14300 personnes immigrées

dénombrées sont originaires des pays de l'Union Européenne. Le Portugal avec 6 744 ressortissants représente 25,7% et l'Espagne 7,5%, suivis de loin par le Maroc (10,4%) et l'Algérie (8%). La Turquie avec 7,8% est d'implantation plus récente que les premiers cités dont le pic d'immigration se situe dans les années 60 et bien antérieurement s'agissant des Espagnols.

Les immigrés sont-ils majoritaires dans les zones urbaines sensibles ?

Un constat s'impose : l'hétérogénéité de la répartition de la population immigrée est bien réelle en Limousin : 40% des immigrés vivent en Corrèze, 12% en Creuse et le reste en Haute Vienne. Deux immigrés sur trois habitent en milieu urbain contre un peu plus de la moitié pour l'ensemble de la population. Si, pour ne parler que de Limoges, la situation n'est pas la même dans le quartier des Emaillieurs et à Beaubreuil-La Bastide, la proportion de population immigrée domiciliée dans ces quartiers populaires représente 15%, ce qui ne constitue pas un seuil critique et n'autorise pas à parler de "ghettoïsation".

Est-ce que les immigrés travaillent ?

On entend trop souvent : "les immigrés vivent au crochet de la France et s'ils travaillent c'est au détriment des Français". Plus touché que d'autres par le chômage et par la discrimination à l'embauche, l'immigré est pourtant bien présent dans le monde du travail et a sa part dans l'économie régionale. En 1999, en Limousin, on dénombrait 13 200 immigrés actifs ainsi qu'une forte augmentation de la participation des femmes.

Ils se rencontrent en proportion plus importante que les Limousins chez les ouvriers (y compris les ouvriers agricoles) : 46% contre 19%. Même situation dans l'artisanat et le commerce : 8,6% pour les immigrés contre 7,3% pour les Limousins. Il est à noter que la part des cadres et des professions libérales chez les hommes d'origine africaine et chez les femmes natives d'Asie est plus élevée que chez leurs homologues Limousins.

Enfin, il est patent que, quelque soit leur âge, les immigrés sont les principales victimes de la précarité et du chômage. En 1999, plus de 3 100 immigrés de 15 à 64 ans se sont déclarés chômeurs, ce qui représente un taux de chômage de 24% (29% des femmes et 41% des jeunes de moins de 25 ans étaient au chômage contre 13% pour les femmes

limougeautes et 25% pour les jeunes de la région). Paradoxalement les immigrés entrent dans la vie active plus jeunes que le reste de la population, et l'abandonnent plus tard.

Les immigrés font beaucoup d'enfants ?

Si 16,2% des familles ont trois enfants et plus contre 5,5% pour les familles limousines et bien qu'on rencontre plus de familles et moins de personnes seules chez les immigrés que dans le reste de la population, la taille des ménages immigrés n'est que très légèrement supérieure à celle de l'ensemble, respectivement : 2,9 et 2,2 personnes.

Enfin, à titre indicatif, ce sont les Asiatiques qui arrivent en tête pour les familles ayant au moins trois enfants. Plus de la moitié des couples (56%) sont des couples mixtes, les hommes immigrés formant plus souvent que les femmes immigrées un couple mixte. 41% sont des couples dont les deux conjoints sont originaires du même pays, c'est surtout vrai pour les ressortissants Turcs, Britanniques et Marocains. Seulement 3% de l'ensemble des couples sont constitués de deux conjoints immigrés de pays différents. Il faut en outre savoir que près de 60% des enfants de familles immigrées sont déclarés Français de naissance.

Ce compte-rendu est loin d'être exhaustif, laissant de côté les conditions de logement et le niveau d'études des immigrés. Qui plus est les statistiques ont pris un petit coup de vieux car en six ans les données ont sensiblement évolué avec l'arrivée de populations originaires d'Europe Centrale et de l'Est et l'implantation croissante des Britanniques et des Hollandais en Limousin.

JEAN PUYGRENIER

Ce compte-rendu de Jean Puygrenier est extrait du bulletin du MRAP Haute-Vienne, n° 132, janvier 2005.
MRAP, 28 rue des Papillons, 87100 Limoges.
Tel : 05 55 37 56 91

Musiques actuelles et engagement associatif en pays de Tulle



En février 2004, un évènement a secoué notre région, particulièrement le petit monde culturel corrézien, avec l'ouverture de la salle de spectacle "Des Lendemains Qui Chantent" à Tulle. Salle de Musiques Actuelles, il s'agit du deuxième équipement régional spécialement dédié à ce secteur (après le CCSM John Lennon à Limoges) et du premier dans le département de la Corrèze.

Évènement donc, puisqu'il représente le fruit d'une longue histoire militante portée au fil du temps par plusieurs associations, la reconnaissance institutionnelle d'une activité en tant que pratique culturelle à part entière et un élément permettant de combler en partie le manque cruel d'équipement dont souffre notre région.

L'aboutissement d'une démarche ancienne

Le projet "Des Lendemains" est né avec un double objectif : diffuser et promouvoir les Musiques Actuelles et créer une structure de gestion dotée d'un réel fonctionnement associatif.

Ainsi la salle de diffusion de Tulle ne constitue que le dernier élément de l'ensemble "Des Lendemains", puisque l'association existe depuis mars 2002 et gère le local de répétition "Le Labo" depuis juillet 2003. Local existant lui-même depuis 1994 et auparavant

terme administratif, pour respecter les diverses réglementations.

Tout cela témoigne d'une vitalité et d'un dynamisme toujours bien réels, aboutissement d'une longue activité militante qui a su se renouveler et incorporer les nouvelles données de ce secteur. Une situation qui est d'ailleurs le reflet de la situation régionale et nationale.

Les musiques actuelles, c'est quoi ?

En effet aujourd'hui nous travaillons sur le secteur des Musiques Actuelles. Derrière ce terme se cache en fait un vaste domaine qui regroupe aussi bien le Rock dans toutes ses déclinaisons, le Jazz, la Chanson que les Musiques Traditionnelles. Toutes tendances qu'il aurait été parfois bien difficile de faire cohabiter dans certains lieux il y a quelques années seulement. En effet une grande partie de l'activisme s'est développé autour d' "assos rock" dans le courant des années 80, sans forcément de liens avec les structures jazz, chanson ou trad. Ces liens étaient à l'époque difficiles à établir, certaines esthétiques étant, à priori, dotées d'une plus grande "respectabilité culturelle" et donc sans les besoins urgents qui formaient la base des revendications exprimées par les "roqueurs". Mais les choses évoluant, toutes les tendances sus-citées furent regroupées sous l'appellation "Musiques Actuelles" par le Ministère de la Culture, considérant

sentants d'associations adhérentes à "Des Lendemains", ne comprend aucun membre de droit, représentant des collectivités partenaires de l'association (Ville de Tulle, DRAC Limousin, Conseil Régional du Limousin, Conseil Général de la Corrèze, DDJS de la Corrèze). Non pas dans le but de les éloigner du pouvoir de décision de la structure mais afin que celle-ci puisse avoir une vraie vie et notamment la facilité de réunion, toujours difficile avec des représentants institutionnels.

Résultat : huit Conseils d'administration en 2004, plus les réunions de Bureau.

Cette possibilité de se réunir fréquemment, une représentation de l'essentiel du secteur culturel de la région de Tulle, de vrais débats et, in fine, un grand pouvoir de décision, créent les conditions pour un niveau d'engagement élevé, garant d'une vie associative riche et intense.

Actuellement, ce type de fonctionnement semble satisfaire l'ensemble des protagonistes de ce projet. Du côté associatif en favorisant la dynamique militante, et du côté des partenaires institutionnels, en étant associés et informés par le biais d'un comité de suivi des objectifs annuels prévus par les statuts, tout en leur évitant la contrainte des réunions régulières.

Tout cela fait de cette démarche, une alternative intéressante aux choix de gestions habituellement mis en place dans ce type d'équipement. Il permet en effet d'assurer une ouverture du fonctionnement à l'ensemble des acteurs du secteur, bien installés ou non, en leur conférant une réelle influence sur le cours des évènements. Au contraire de structures "toutes-puissantes" au fonctionnement parfois opaque et bien souvent repliées sur elles-mêmes.

Pour conclure

Il semble que les Musiques Actuelles aient de beaux jours à vivre devant elles dans notre région.

La vitalité de ce secteur en terme artistique, de public mais aussi de logistique nécessaire à sa pratique et à son exposition publique n'est plus à démontrer. L'ouverture de cette salle en constitue la meilleure preuve, ainsi que son intégration dans le temps et le territoire. En outre son histoire ne fait que nous conforter dans la conviction que l'activisme militant et associatif peut influencer de manière significative sur les évènements et les politiques publiques.

Et l'on est en droit d'espérer que cette initiative tulleuse en suscitera bientôt d'autres dans notre région. En effet pourquoi pas des projets similaires dans des villes comme Guéret, Brive ou Aubusson, et peut-être dans des zones plus rurales, à la condition d'être soutenues par des Communautés de communes ou autres structures de ce type. L'essentiel étant la multiplication de l'offre, qui contrairement à un lieu commun trop souvent énoncé, ne fait que décupler la fréquentation et la possibilité pour une population de se confronter à des pratiques et expressions artistiques autres que les productions de masse assénées quotidiennement par les grands médias.

Donc à bientôt pour "Des Lendemains Qui Chantent" à Tulle ou ailleurs !

DANIEL VERGNE

Daniel Vergne est président de l'association "Des Lendemains Qui Chantent"

Contact : Des Lendemains Qui Chantent
L'Auzelou Av du Lieutenant-colonel Faro
19000 Tulle
05 55 26 09 50
www.deslendemainsquichantent.org

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT

géré par l'association "Accords et Cris".

L'association constitue donc aujourd'hui un ensemble regroupant 180 adhérents, 14 associations, et 34 groupes, qui organise une quarantaine de concerts par an, des résidences, des filages, des stages et travaille en collaboration avec de nombreuses structures, adhérentes à l'association ou non. Tout ceci avec une équipe salariée de 6,5 personnes, grande première dans la professionnalisation du secteur en Corrèze, garante de la pérennité des actions et de perspectives à long terme, toujours difficiles dans le cadre du seul bénévolat. Elle offre en outre la qualité et la force de travail nécessaires, notamment en



qu'au moins un point commun unissait toutes ces expressions : celui d'être amplifiées. Terme beaucoup employé dans les années 90 et qui a failli devenir la version officielle. Il n'en reste pas moins qu'il faut saluer les "brailards" de la musique et de l'engagement associatif, qui ont largement contribué à la naissance de ces équipements, faute d'avoir parfois manqué de la structuration nécessaire pour y parvenir.

Quoiqu'il en soit, aujourd'hui nous voyons naître des lieux et des associations où le mélange, artistique, humain, et, son corollaire, la tolérance, sont des postulats de départ, voire des fins en soi. "Des Lendemains Qui Chantent" s'inscrit pleinement dans cette démarche. Probablement la plus belle suite à donner à l'histoire de ces "précurseurs" qui malgré quelques manques d'ouverture n'en étaient pas pour autant intolérants.

Un vrai fonctionnement associatif

Je souhaiterais revenir maintenant à l'un des aspects fondamentaux du projet "Des Lendemains Qui Chantent". Outre son activité courante, succinctement décrite plus haut et sur laquelle je ne m'attarderai pas plus, la particularité de l'association est d'avoir fait le choix d'un vrai fonctionnement associatif. J'entends ceci dans le cadre de la gestion d'un équipement de ce type (Délégation de Service Public, gros budget, etc.), ce qui en fait un choix, sinon unique, plutôt original.

En effet le Conseil d'Administration, composé de représentants à titre individuel, mais aussi de repré-

Les étangs limousins en questions



En construisant leur ouvrage sur le mode interrogatif les dix géographes de l'université de Limoges se doutaient bien qu'ils provoqueraient réactions et polémiques. Chacun des chapitres du livre reprend l'une des cinq questions en débat depuis des lustres en Limousin :

- Le Limousin est-il une terre d'étangs ?
- Quel est l'impact de la vidange des étangs ?
- Les étangs réduisent-ils les ressources en eau ?
- Les étangs réchauffent-ils les rivières ?
- Les étangs présentent-ils un risque pour la qualité des eaux ?

Telle est la première trame de cette étude de géographie physique et environnementale. Elle part du postulat de l'ancienneté des étangs dans le paysage et la vie des sociétés limousines. Elle en dénombre aujourd'hui près de 22 000 pour

l'ensemble régional. Ce dénombrement stupéfiant fait du Limousin la première région française en nombre d'étangs, loin devant la Brenne ou les Dombes. Nos géographes reconnaissent toutefois que leur prolifération date du dernier tiers du XXème siècle. C'est à dire à partir de la période où les modes de production agricole se sont pour une part affranchis des techniques ancestrales de la maîtrise de l'eau. En outre la diminution du nombre des agriculteurs a contribué à un relatif abandon des terrains humides souvent difficiles à travailler. La multiplication des zones humides a favorisé la création d'étangs et de plans d'eau pour le développement du tourisme de loisirs dans les campagnes. En règle générale ces étangs sont exploités par des propriétaires non agriculteurs.

A travers leurs cinq chapitres très techniques, bien illustrés mais parfois arides, ils expliquent toutes les caractéristiques singulières des étangs limousins jusqu'à alors assez mal connues. Quel rôle exercent-ils dans l'hydrosystème et l'écosystème du limousin ? Dans une seconde trame conclusive de l'ouvrage, ils ont démultiplié leurs cinq interrogations liminaires. En douze pages et 108 nouvelles questions à la fois pragmatiques et didactiques ils ont condensé leurs incertitudes et plus souvent leurs affirmations. Sans vouloir déterminer le caractère nuisible ou bénéfique de leur influence, au terme de ce bilan mitigé, ils accordent aux étangs une grande importance pour les paysages et la vie régionale du Limousin.

En controverse

Les géographes n'ignoraient pas les controverses que susciteraient leurs analyses et leurs conclusions. Elles ont fait l'objet d'un communiqué de presse de la part de l'association *Sources et Rivières du Limousin*. Créée en 1982 par le groupement des pêcheurs sportifs, elle est aujourd'hui agréée pour la défense de l'environnement. A ce titre elle a déjà conduit de nombreuses actions positives en faveur de la protection et du respect de la valeur environnementale de notre espace. Dans le domaine de la pollution des rivières elle a maintes fois pris position contre l'extension des élevages industriels. Elle a surtout mis en accusation la COGEMA (devenue AREVA) avec laquelle elle est en procès. Elle dénonce le danger de sa gestion des déchets nucléaires pour la qualité des sources et rivières du bassin uranifère de la région de Limoges.

Dans son droit de réponse à l'ouvrage des universitaires, *Sources et rivières du Limousin* ne va pas par quatre chemins. D'entrée de jeu elle conteste la qualité scientifique de l'ouvrage. Les 22 000 étangs limousins parasitent les têtes de bassin et entraînent de fâcheuses conséquences en aval. Les vidanges rejettent des vases dans les rivières. L'évaporation des étangs diminue la ressource en eau. Ils réchauffent l'eau des rivières. Leurs pollutions interdisent aux salmonidés de circuler sur leurs lieux d'habitat, d'alimentation et de reproduction. Enfin ils introduisent des espèces nuisibles dans les cours d'eau. Un réquisitoire impitoyable et argumenté que l'on peut consulter sur le site internet <http://srl.site.voilà.fr>.

Sources et rivières du Limousin en appelle aux pouvoirs publics pour la réalisation d'une solide étude d'impact relative aux étangs en Limousin. Elle souhaite l'application de la loi dans un sens favorable à l'intérêt général.

En débat

Dans son argumentaire *Sources et Rivières du Limousin*, met en doute à deux reprises le caractère historique des étangs et leur place dans la culture limousine. Ce débat n'est pas prêt de s'éteindre. Nos lecteurs (cf. IPNS n° 6) se rappellent que dans son ouvrage sur "Le turc et le chevalier", Didier Delhoume rapporte le témoignage des compagnons du Sultan Djem sur la vie des campagnes dans la région de Bourgneuf. On était alors à la fin du XVème siècle. Ils ont observé les pratiques relatives au creusement, à l'empoisonnement et à la pêche des étangs. C'est avec admiration et minutie qu'ils racontaient l'organisation qualitative et lucrative de la commercialisation du poisson de ces étangs. On les vendait à prix d'or et le marché rassemblait une foule innombrable dans les campagnes autant que dans les villes.

Géographes et historiens s'accordent en effet sur le rôle des étangs pour la mise en valeur des campagnes limousines à l'époque médiévale. Ils avaient une triple fonction. Ils servaient à la production de poisson d'eau douce ; situés sur des replats ils régularisaient le ruissellement des rigoles sur toutes les pentes des pâturages ; enfin par leur force motrice ils actionnaient moulins, fouloirs, pressoirs ou forges. Leur gestion s'inscrivait dans l'organisation de la vie sociale des communautés villageoises. Ils répondaient à des usages collectifs. Alors qu'aujourd'hui la constellation des étangs créés au cours des trois dernières décennies est tournée quasi exclusivement vers le loisir et pour un usage privatif. On sait aussi que tout au long de l'histoire les étangs et les pêcheries ont été l'objet de conflits, tant pour leur possession que pour leur usage.

L'abondance de la ressource hydrographique du Limousin demeure une richesse à valoriser et à protéger. Aussi toutes les interrogations soulevées par *Sources et*

Il y a 22 000 étangs en Limousin, ce qui en fait la première région française en nombre d'étangs, loin devant la Brenne ou les Dombes

Rivières du Limousin sur cette prolifération des étangs ne peuvent être éludées. Car la multiplicité de ces retenues d'eau perturbe le débit et le fonctionnement du chevelu de nos ruisseaux et rivières. A ces inconvénients ne conviendrait-il pas de joindre le pullulement des piscines privées dans notre paysage limousin ? Les unes et les autres, dans leur foisonnement anarchique peuvent être considérées comme un gaspillage et un détournement d'un bien public. L'eau n'est pas un bien marchand. Elle appartient au bien commun de l'humanité. Tout citoyen doit se mobiliser pour inventer de nouveaux modes de gestion et de partage de ce patrimoine. C'est une exigence de coopération planétaire pour que tout homme ait accès à l'eau. C'est là encore un des grands défis écologiques à relever pour notre siècle. Rappelons que l'eau est inégalement répartie sur la planète et qu'à ce jour plus d'un milliard de personnes n'ont pas d'accès direct à l'eau potable.

ALAIN CAROF

Les étangs limousins en questions (Sous la direction du Professeur Laurent Touchart, Président du Conseil scientifique et technique du pôle-relais : zones humides intérieures) Editions de l'A.I.G.L.E., Limoges, 2004, 187 p., 19 €.

La critique de *Sources et rivières du Limousin* est à lire sur son site : <http://srl.site.voilà.fr>

Agenda

Quelques rendez-vous sélectionnés...



Lez'arts et Salamandre

L'association Lez'arts et Salamandre propose des événements "touz'arts", pour semer des graines d'envies, de plaisirs et de folie. Elle invente chaque année de nouvelles raisons d'apprécier la rurale réalité corrézienne. De l'utopie ou du conte de fée, Lez'arts s'amuse avec son amie Salamandre depuis 5 ans et n'est pas prêt de croquer la pomme de la sorcière...

Que ce soit de vous amener devant la scène ou sur la scène grâce à l'atelier de théâtre sur Lapleau et Marcillac, le but reste toujours le même : le plaisir, la découverte, les rencontres. Mais pas à n'importe quel prix ! C'est pour cela que l'association s'engage dans des projets à taille humaine, avec de multiples partenaires intégrés à la vie locale (commerces, hébergements, producteurs locaux). Il est sûr que les budgets accueil et restauration pourraient être réduits, mais est-ce là notre intérêt à tous ? Parce que loin de l'inhumanisme mondialiste, chacun a ici la chance d'être auteur, acteur et spectateur de la vie. Alors profitons-en.

Voici un petit aperçu des prochaines programmations :

Samedi 23 avril du jeu à Egletons, au Château Robert, de 10h le matin jusqu'au lendemain 19h. Initiation aux tournois de cartes, figurines, jeux de rôles... Entrée : 10 euros.

Samedi 28 mai à Marcillac-la-Croisille, Fête des Villages : une fête pour tous, un temps pour chacun. De 14h30 à 17h ateliers pour les enfants (vannerie et sculpture sur terre). 17h : goûter. 18h : apéro concert avec "Les Madeleines". 19h : Repas moutons grillés (10 euros). 21h : théâtre de rue, "Les Champions du bien", puis concert avec "Les Madeleines" (10 euros).

Samedi 4 juin, visite de l'écocentre du Périgord consacré à l'habitat écologique. Départ de Tulle à 8h. Le midi repas périgourdin puis spectacle nouveau cirque : "Secret" de J. Leguillem (Scène nationale des arts du cirque). Réservation impérative au 06 88 82 10 48.

Vendredi 10 juin à 21h à l'Espace Ventadour à Egletons : Nouveau cirque avec la Compagnie Remise à neuf : "La Monstrueuse parade". Entrée : 11 euros.

Samedi 18 juin aux ruines du Château de Gimel-les-Cascades, Cinéma de plein air. A 19h30 : apéro casse croûte et à 22h projection du film de S. Chomet : "Les triplettes de Belleville" (Prix : de 3 à 5 euros).

Programme détaillé et contacts :
Lez'arts et Salamandre, La Rugie, 19 550 St Hilaire Foissac.
Tel : Medhi au 06 70 30 60 50,
Fanette et Laurent au 05 55 27 68 64.
Mail : Lezarts.sala@caramail.com

Une Italienne reçoit une Brésilienne

Ca se passera au Centre National d'Art et du Paysage de Vassivière, à partir du 7 mai prochain.

L'Italienne, c'est bien sûr la nouvelle directrice du Centre d'art, Chiara Parisi : "Mon lien avec la France débute en 1998 quand j'ai été invitée à assumer l'organisation de l'art contemporain et le commissariat des projets des artistes de l'Académie de France à Rome. Je dois à Guy Tortosa ma première rencontre avec Vassivière où j'ai participé au c'hybert rallye en 2001, début d'une passion pour l'activité du Centre que j'ai suivie depuis. Mon travail de commissaire le plus déterminant s'est déroulé à la villa Médicis, ce qui m'a appris à travailler en équipe. Les artistes comme Fabrice Hybert, Maurizio Cattelan et les architectes comme Gilles Clément, Zaha Hadid, Rem Koolhaas ou Stefano Boeri m'ont enseigné avec leur force révolutionnaire à réfléchir d'une façon différente sur l'espace et le paysage. Pour la programmation future du CNAP, il est important de poursuivre les lignes prophétiques des directeurs précédents, avec mon souhait de faire de l'île un "phare" de l'art contemporain au niveau international".

Dans cette logique c'est donc une Brésilienne qui sera la première invitée de Chiara Parisi à Vassivière. Laura Erber est une jeune artiste de 26 ans née à Rio de Janeiro. L'exposition "Contour ouvert" qu'elle présentera à Vassivière sera sa première exposition personnelle.

Laura Erber travaille habituellement sur les relations entre arts plastiques et littérature. Sa démarche questionne depuis toujours l'imaginaire et va à la recherche de la poésie qui se glisse dans le langage et les images plus familières d'une région. Pour préparer son exposition elle a rencontré durant une semaine le plus grand nombre possible d'habitants de la région qu'elle a interrogé sur la vision qu'ils ont de leur pays. Elle les a fait parler sur Vassivière, le plateau, le Limousin, mais les a aussi interrogé sur une région du Brésil que la plupart ne connaissent pas : le Sertao... Son exposition reflétera ces rencontres en confrontant les imaginaires limousins sur le Sertao et son imaginaire brésilien sur le plateau.

Pour découvrir tout cela, rendez-vous vendredi 7 mai au Centre d'Art à partir de 17h pour le vernissage de l'exposition.

Renseignements : 05 55 69 27 27.

Bandes dessinées

Ateliers de fanzine, sérigraphie, rencontres avec des auteurs, conférences, expositions... Les 12, 13, 14 et 15 mai auront lieu les journées "Edition et bandes dessinées indépendantes". Ces journées se dérouleront en différents lieux : à Royère de Vassivière (à l'Atelier), à Faux la Montagne (au Brin de zinc), à Eymoutiers (à la librairie Passe temps) et à St Julien le Petit (dans la grange à foin de l'association Contrechamps, à la ferme de Trasrieux).

C'est dans ce dernier lieu qu'aura lieu le vendredi 13 mai à 18h30 le vernissage d'œuvres de sérigraphie d'auteurs et de bandes dessinées indépendantes, suivi d'une rencontre et d'échanges avec les artistes.

Contact : Association Emile a une vache au 05 55 64 57 37

Bons petits plats...

A l'occasion des journées "Edition et bandes dessinées indépendantes" (voir ci-dessus), l'association "Emile a une vache" concocte un livre collectif de recettes de cuisine dessinées.

Le principe : chacun envoie une recette de son choix, de son cru ou pas, improvisée ou héritée de source sûre, sucrée ou salée... Seules contraintes : qu'elle combine texte et image

(dessin, photo, collage, schéma, bande dessinée, etc), qu'elle tienne dans une page de format A5 (21 cm de haut et 14,8cm de large) et qu'elle soit photocopiable. Chems Le coeur nous a communiqué la sienne que nous reproduisons ci-contre et qui pourra vous servir de modèle !

Qui participe ? Tous les auteurs invités à ces journées, mais aussi les limousins intéressés par ce projet et tous ceux qui adorent partager des recettes.

Comment participer ? En envoyant sa page avant le 22 avril, avec son nom, adresse, e.mail, etc. à : Association Emile à une vache, place Mayade, 23 460 Royère de Vassivière. Ou par mail (fichiers .tif 300dpi au moins) à :

emile@atelier23.com

Comment les savourer ? Le comité de lecture d'Emile a une vache s'occupera de tout pour que le recueil soit fini sur place les 14 et 15 mai 2005. La couverture sera sérigraphiée en direct et chacun pourra mettre la main à la pâte... ou son grain de sel !

Renseignement au 05 55 64 57 37

Des fourmis dans les jambes ?

Pour la troisième fois se déroulera le dimanche 15 mai à Bourgneuf "L'enjambée creusoise", rassemblement de randonneurs (tous niveaux) pour quatre circuits pédestres sur les sentiers creusois. Au choix, on prendra le chemin pour 10, 15, 25 ou 40 km. Au gré des sentiers on suivra les gorges du Verger ou les eaux de la Mourne, on grimpera jusqu'aux roches de Mazuras, ou l'on ira crapahuter jusqu'au village de Faux pour découvrir une vue saisissante sur Bourgneuf. Les départs ont lieu à 8h, 9h30, 10h30 ou 11h30, selon la longueur de randonnée choisie. Il faut s'inscrire avant le 12 mai surtout si l'on veut profiter du buffet qui sera dégusté à 19h (Prix : 5 euros pour la randonnée et 8 euros pour le buffet, demi tarif pour les enfants de moins de 10 ans).

Renseignements et inscriptions : Lou Chami, 6 avenue de la Voie Dieu, 23 400 Bourgneuf. Tel : 05 55 64 11 63. Mail : LouchamiBGF@aol.com



Brita

pour 6 personnes

Ingredients

1 concombre
3 tomates
200g de fromage blanc
une échalotte
une gousse d'ail
une demi cuillère à café de cumin, de coriandre et dix feuilles de menthe plus une cuillère à soupe de jus de citrons.
sel et poivre



Préparation

Coupez les tomates et le concombre en tout petits morceaux. Hachez l'ail, l'échalotte et les feuilles de menthe. Rajoutez le fromage blanc, toutes les épices. Bien mélanger le tout puis dégustez.

Bon appétit !



Lundi de Pentecôte

Le lundi 16 mai sera le premier lundi de Pentecôte non férié, suite à la décision du gouvernement Raffarin de supprimer au bénéfice des personnes âgées et handicapées ce jour jusqu'alors chômé. Acte de solidarité ou cadeau démagogique au patronat et à l'idéologie du travail et de la croissance ? L'entreprise Ambiance Bois, à Faux la Montagne, ne croit pas que c'est ainsi qu'on aidera les personnes âgées. Pour protester contre cette mesure elle sera fermée le lundi mais ouvrira exceptionnellement ses portes à midi pour un grand pique-nique festif et convivial dans ses locaux. Venez nombreux avec votre pique nique ! L'après-midi projections de films dans les ateliers de la scierie.
Adresse et renseignements : Ambiance Bois, La Fermerie (sur la route d'Eymoutiers), commune de Faux la Montagne. Tel : 05 55 67 94 06.

**Jardins en fête**

Suite au succès de la manifestation "Jardins en fête" en 2004 (environ 1000 visiteurs), l'association Entrelacs, de Meymac, organise le dimanche 29 mai, de 10h à 18h, dans le Domaine du Lac (route de St Angel, à Meymac) la seconde édition de "Jardins en fête".

Cette journée vise à partager avec le public la passion du jardinage et de la nature et à élargir la connaissance des plantes et de leur culture, notamment celles capables de s'adapter parfaitement aux conditions spécifiques de la Haute-Corrèze. Des espaces d'échanges de savoir faire, de trucs et astuces, des stands de vente de végétaux seront tenus par des professionnels et des associations. Les promoteurs de cette manifestation souhaitent ainsi se faire rencontrer et échanger amateurs et professionnels.

Renseignements : Association Entrelacs, Le Lac, 19 250 Meymac. Tel : 05 55 95 29 23.

Foire à l'installation

Les vendredi, samedi et dimanche 10, 11 et 12 juin aura lieu à Limoges la foire à l'installation. Réunissant les stands de nombreux territoires ruraux de France, avec toujours une forte présence limousine, cette foire permet à des urbains désireux de venir s'installer à la campagne de rencontrer des acteurs ruraux et des structures de développement qui pourront les aider dans leur démarche et leur projet.

Chantier d'été

Les lecteurs d'IPNS connaissent bien l'association Contrechamps qui agit au cœur du Limousin pour le développement local. Elle est locataire pour 99 ans d'une ferme fortifiée du XVII^{ème} siècle dont elle rénove depuis plusieurs années la grange à foin pour en faire une salle de spectacle, et par la suite, un lieu d'accueil et d'hébergement.

Le chantier de rénovation se poursuivra cet été du 1er au 13 août. Il est ouvert à tous : jeunes et moins jeunes, familles, gens du coin et gens d'ailleurs.

Au programme : 4 heures de chantier le matin, puis après midi consacrée à la découverte de la région, temps de loisirs, de détente et de festivités.

L'hébergement se fera en camping, sur le site (un domaine agricole en polyculture élevage conduit en agriculture biologique) où convivialité et bons petits plats (légumes de la ferme) seront au rendez-vous.

**Renseignements au 05 55 69 13 18 ou 05 55 69 22 99
 Mail : assocontrechamps@wanadoo.fr**

Dans la "grange à foin" de Contrechamps

Même si il y a encore des aménagements à faire (voir ci-dessus), la grange à foin de la ferme de Trasrieux (commune de St Julien le Petit) accueille déjà de nombreuses manifestations culturelles. Parmi elles, notez d'ici l'été :

Samedi 11 juin à 20h30 : concert avec le groupe "Azad Quartet". Le quartet réunit un batteur, un saxophoniste, un bassiste et un guitariste autour d'une démarche d'ouverture et de métissage musical évoquée dans son nom : Azad signifie "liberté" en arménien.



Samedi 25 juin à 22h : Feu de la St Jean et bal de musique traditionnelle.

Du 25 juin au 3 juillet : Exposition Claude Pouget et Elisabeth Rogers. Claude Pouget, né en 1955, vit et travaille à Limoges. Artiste autodidacte et homme de plein air, venu à la sculpture à travers la filière bois et son environnement, il participe depuis 1991 à différentes manifestations et installations.

Elisabeth Rogers, installée à Royère de Vassivière, est artiste peintre.

Le vernissage de l'exposition est prévu le samedi 25 juin à 18h.

Dimanche 26 juin à 18h : théâtre. Présentation d'une création collective qui traite de la question du choix, de ses propres engagements, de la quête identitaire d'une génération encore floue. "Qu'en est-Ille ?" est présentée par Emmanuel Siret (Académie du théâtre de l'Union), Sylvie Audureau et Gaëlle Kowalski (Compagnie Paroles), Marion Ponsard, Séverine Gilbert, Walid Slim et Jean Agier.

Vendredi 1er et samedi 2 juillet : "Week-end creusois" !

Vendredi à 21h concert avec le groupe "EP", jeune groupe creusois de Boussac : "chansons électro-pyjama" ! Ça mérite d'aller y voir non ?

Samedi à 21h concert avec "Les agités du local". Venu également de Boussac (décidément !), le groupe propose une musique "genre guinguette", chansons françaises et "java rock".

Tous renseignements auprès de Contrechamps au 05 55 69 13 18

Jehan Mayoux

Vous avez sans doute découvert Jehan Mayoux dans le dernier numéro d'IPNS. Nous avons même consacré notre couverture à ce poète surréaliste, pacifiste militant, libre-penseur et libertaire qui vécut plus de 30 ans à Ussel où il mourut en 1975. La compagnie de théâtre Max Eyrolle a conçu une lecture spectacle intitulée "Hommage à Jehan Mayoux" d'une durée de 45 minutes. Les comédiennes Lucie Chabaudie et Julie Lalande rendent hommage à sa vie et à son œuvre en donnant des extraits de plusieurs de ses textes. Elles s'amuse avec les mots du poète, les chantent, les répètent et se les échangent. Un spectacle à l'image de l'auteur célèbre : simple et vif.



Ce spectacle est disponible en tournée. Il est adaptable en tout lieu et ne nécessite pas de matériel technique. Un dossier et une vidéo sont disponibles.

Pour tout renseignement : Théâtre Expression 7 au 05 55 77 37 50

Bonne pioche

Rendez-vous à venir Bonne Pioche ! vendredi 15 avril à Sornac de 16h à 18h au foyer des Millesources avec le centre de loisirs Arcane pour une animation "Tour du monde des jeux" ouverte à tous, entrée libre. A partir de 20h au Bar de la Fontaine pour une soirée jeux où vous serez les bienvenus entre amis ou en famille, entrée libre.

Vendredi 29 avril de 20h30 à 23h30 à Beaumont du Lac sous l'égide du Comité des Fêtes, "Tour du monde des jeux" ouvert à tous, petits et grands, entrée libre.

Nous vous informons par ailleurs que Bonne Pioche ! mettra ses activités en sommeil à partir du 20 mai pour cause de voyage d'étude au Québec dans une association qui développe également des animations ludiques... Bon été à tous et rendez-vous à partir du 10 septembre pour des moments de jeux encore plus chaleureux !

Le Monde allant vers...

La Ressourcerie Culturelle "Le monde allant vers..." est une association loi 1901 d'éducation à l'environnement sur le thème des déchets.

Elle oriente son travail autour de 3 axes : Réduction des déchets à la source, réemploi, recyclage.

Dans le quotidien, 4 fonctions sont mises en œuvre :

- Sensibilisation, animation et communication sur les thèmes de la réduction à la source, l'énergie, l'écocitoyenneté, les ressources, la consommation...

- Collecte d'encombrants et d'objets réutilisables et/ou recyclables,

- Remise en état en atelier ou valorisation par recyclage

- Mise en vente d'objets réutilisables par le biais d'une boutique.

L'Association recherche un(e) partenaire motivé(e) par l'entrepreneuriat alternatif et coopératif et qui désire s'impliquer dans ce projet pour y créer son emploi.

Nous avons le souci de travailler dans une dynamique collective forte entre les 3 salariés porteurs du projet, les membres du CA et les adhérents bénévoles.

Activités à développer : animations en milieu scolaire et extra scolaire, grand public, organisation de manifestations, partage des tâches collectives (collecte, vente, valorisation en atelier) .

Envoyer CV (diplôme et expérience souhaités en animation) et lettre de motivation à :

Association "le monde allant vers..." 2, rue des Maquisards BP14, 87120 Eymoutiers.

L'association " le monde allant vers..." organise durant la semaine du développement durable (du 30 mai au 4 juin 2005) un événement sur la commune de St Léonard de Noblat sur le thème des ressources de la planète, de la consommation, des déchets...

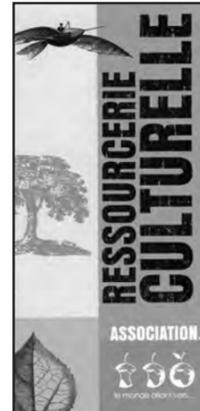
Au programme : Animation au CLSH et école primaire, exposition - vente au foyer rural durant la semaine et au marché le samedi matin, Présentation d'ouvrages documentaires à la bibliothèque, expo photos au foyer rural, soirée

cinéma au REX, collecte d'encombrants...

Un programme plus détaillé sera édité courant mai.

Pour tous renseignements :

**Asso. " Le monde allant vers..." 2, rue des Maquisards BP 14 87120 Eymoutiers
 Tél. : 05 55 64 23 11 ou 06 33 14 30 28**

**IPNS . JE M'ABONNE**

Nom _____

Adresse _____

Abonnement pour 1 an (4 numéros) à partir du n° :

Abonnement ordinaire 12 Euros

Abonnement de soutien 15 Euros ou +

BON A RETOURNER A IPNS 23340 FAUX-LA-MONTAGNE

Génial !
 IPNS = mc²



LA LOUTRE EST DE RETOUR !

La loutre est de retour ! Et pas seulement sur le logo du PNR ! Sur l'ensemble du Limousin à présent, si nous nous promenons le long des rivières, des ruisseaux ou des étangs, un œil attentif nous indique qu'elle est de nouveau présente sur notre région. Elle constitue une des richesses patrimoniales les plus remarquables du Limousin. Petite présentation avec un de ses spécialistes, Frédéric Leblanc.

Comment repère-t-on la présence de la loutre ?

De mœurs nocturnes dans notre région, la loutre est plutôt discrète. De fait, les indices de sa présence les plus précieux sont les "épreintes" (crottes composées de restes osseux de poissons ou d'amphibiens) déposées sur les rochers ou les souches dans le lit des cours d'eau, et les empreintes laissées sur les bancs de sable ou de vase.

Comment savoir si cet animal aquatique discret et difficile à observer est présent sur l'ensemble des cours d'eau limousins ? Une étude récente menée par le G.M.H.L. (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin), financée par la Direction Régionale de l'Environnement, le Conseil Régional du Limousin et les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, a permis de mettre en évidence la présence de la loutre sur la très grande majorité du Limousin. L'étude, s'inscrivant dans le cadre du Plan de Restauration de la loutre en France, s'est déroulée sur deux ans (2003-2004) et a mobilisé de nombreux bénévoles. Les prospections se sont effectuées par bassin versant à partir du réseau hydrographique afin d'obtenir une meilleure compréhension de cette recolonisation de la loutre vers les bassins de la Charente, de la Vienne, de la Dordogne, de l'Indre, du Cher, de la Tardes et du Lot. En Limousin, la loutre fréquente aussi bien les marais, les étangs, les mares et les ruisseaux que les rivières plus larges et plus calmes.

Les objectifs de cette étude sur la répartition actuelle de la loutre en Limousin ont été :

- d'évaluer sa progression notamment vers les voies d'échanges potentielles entre les populations du Massif Central (au sens large) et celles du Centre-Ouest Atlantique ;
- d'apprécier l'ampleur de cette recolonisation à partir d'éléments tangibles et détaillés, à l'instar de l'étude réalisée en 2000 en Poitou-Charentes ;
- enfin, de pallier à une certaine carence de données fiables concernant la loutre en Limousin ces dernières années (entre 1994 et 2002).

Petite histoire de la reconquête

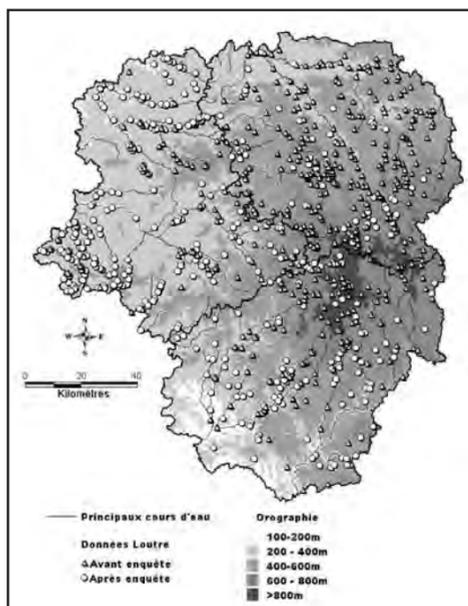
Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, la loutre d'Europe était présente presque partout en Europe. Le piégeage et le tir, la pollution des eaux, la régression alarmante des zones humides et l'aménagement non réfléchi des rivières et de leurs vallées ont contribué à un déclin massif de l'espèce entre 1930 et 1985. Les départements de la Creuse et de la Charente-Maritime étaient devenus les seuls départements où ce mustélide était encore commun.

Depuis la fin des années 1980, la situation s'améliore et la loutre regagne progressivement les espaces perdus. Les populations limousines de loutre jouent un rôle très important dans la reconquête des bassins de la Loire et de la Dordogne. Notre région constitue maintenant une zone de grande importance permettant de relier les populations de la côte atlantique avec celles de l'Auvergne.

Aujourd'hui, son aire de répartition présumée occuperait 95 % du réseau hydrographique régional en 2004 contre 55 % en 1989. (cf. carte)

En France, l'espèce est protégée légalement depuis 1972. Elle l'est aussi au niveau international depuis 1979 par la convention de Berne et depuis 1992 par la Directive européenne "Habitats". Cet éventail de protections légales a contribué en grande partie à la sauvegarde de la loutre et à ce retour.

La diminution de certains polluants en milieux aquatiques (métaux lourds et organochlorés notamment) est également un facteur favorable. L'apparition de nouvelles ressources alimentaires invasives constitue aussi un facteur favorable à la loutre, c'est le cas notamment des écrevisses américaines voire des ragondins. Chaque loutre défend un territoire dont la taille dépend de la ressource en nourriture (poissons, amphibiens, écrevisses). Il est délimité par les épreintes déposées en évidence sur les berges. Les mâles peuvent avoir besoin de 40 km de rivière alors que les femelles se contentent en général de 5 à 15 km. Plus



la nourriture est abondante, plus la taille des territoires est faible.

En Limousin, la principale zone où la loutre est absente est le sud-ouest de la Corrèze ; cela correspond aux zones de vergers intensifs, aux secteurs où les dépenses en produits phytosanitaires sont les plus importantes, aux principales zones irriguées, au regroupement le plus important de sous bassins hydrographiques aux peuplements piscicoles perturbés et à l'emplacement de quelques barrages de hautes chutes.

Cependant, les rivières présentes dans l'aire de répartition présumée ne sont pas toutes très favorables à la loutre. C'est le cas des zones d'influences, en particulier en amont, des ouvrages hydroélectriques, de l'aval des grandes agglomérations et de certains bassins versants aux peuplements piscicoles dégradés en raison d'aménagements hydrauliques inappropriés.

Un retour fragile

Si la loutre est de retour sur l'ensemble du Limousin, les deux tiers de la France restent à reconquérir. L'étude menée en Limousin a montré que cette expansion progressait de 3,8 km / an. Ce qui est relativement lent d'autant plus que plusieurs facteurs peuvent freiner voire stopper ce retour.

Trois freins à la reconquête

La dégradation et la disparition des zones humides.

En France, mais aussi en Limousin, les zones humides ont régressé de manière importante et de nombreux marais ont été drainés, de nombreux cours d'eau ont été canalisés ou endigués. Ces aménagements sont très souvent préjudiciables à la faune piscicole et donc également à la loutre.

La pollution.

La présence d'organochlorés ou de métaux lourds dans les rivières a globalement baissé depuis quarante ans. Cependant, tout ne va pas forcément mieux et d'autres polluants également très préjudiciables aux peuplements piscicoles et aux amphibiens se retrouvent de plus en plus dans la nature : par exemple les antibiotiques, les métabolites du glyphosate (herbicide).

Le trafic routier.

Les routes traversent parfois des rivières sur des ponts inappropriés qui obligent les loutres à passer sur la chaussée pour traverser. Les cas de collisions mortelles peuvent être parfois importants sur certaines chaussées. En Bretagne par exemple, 3 à 5 % de la population disparaît de cette manière.

Une cohabitation difficile ?

La loutre revient d'elle-même dans nos rivières, sans aide, sans gestion ni programme coûteux de réintroduction. C'est une chance et un très grand espoir de préserver notre patrimoine naturel. Cependant, la présence nouvelle de la loutre peut être localement source de mécontentement pour les pisciculteurs ou pour certains usagers des rivières. Des solutions existent : ainsi un partenariat entre un pisciculteur de Haute Corrèze et Limousin Nature Environnement, avec le soutien de la DIREN, du Limousin a permis d'aménager son exploitation piscicole afin d'en interdire l'accès à la loutre. Grillages et clôture électrique évitent à présent toute prédation sur les bassins.

Intérêts humains et présence de la loutre ne sont donc pas incompatibles, ils sont même concordants et tant qu'il y aura des loutres, nous aurons l'assurance de la richesse et de la bonne santé de nos rivières et de nos zones humides.

FRÉDÉRIC LEBLANC

Frédéric Leblanc est naturaliste, administrateur du Groupe Mammalogique & Herpétologique du Limousin (GMHL) :
11, rue Jauvion - 87000 LIMOGES.
Courriel : GMHL@wanadoo.fr
Il est également secrétaire de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) :
c/o Muséum d'Histoire naturelle - Parc St PAUL - 18000 BOURGES.
Courriel : sfepm@wanadoo.fr

Pour en savoir plus

BOUCHARDY, 2001. *La Loutre d'Europe. Histoire d'une sauvegarde*. Ed. Catiche Production, 31 p.
ETIENNE P., 2005. *La loutre d'Europe*, éd. DELACHAUX & NIESTLE, Les sentiers du naturaliste, 192 p.
ROSOUX R. & GREEN J., 2004. *La loutre*. Ed. Belin - Eveil Nature, 95p.